

DONNOT Marion Stagiaire Conseillère Conjugale et Familial

Ecrit Professionnel de Fin de Formation 2022-2023

L'accès à la santé des adolescent.e.s LGBTQIA+ en ruralité

Territoire d'action : Les Monts du lyonnais dans le cadre du DRSSA de l'AD69.

Centre de Formation Planning Familial de l'Isère



Remerciements :

Je souhaite remercier mes deux collègues Élise et Marion qui travaillent avec moi sur le DRSSA. Je les remercie pour leur soutien, leur inspiration, leur détermination dans notre travail, leur patience et leur disponibilité. Merci à toutes les météo intérieures faites et à faire. Merci de m'apprendre, de m'expliquer. Merci pour nos échanges, nos partages et nos grandes réflexions qui m'ont permis d'écrire ce mémoire. À Sarah Lynn qui nous unit.

Merci à toute l'équipe du Planning Familial du Rhône. Merci à cette organisation pour que je puisse, et travailler à l'AD69 et faire ma formation. Merci pour tous ces lundis d'absence. Merci pour la transmission, la pédagogie et la bienveillance. Merci de répondre à toutes mes questions. Merci pour les debriefs et l'intérêt porté à ma formation. Merci pour les avis et précisions sur nos métiers.

Merci aux formatrices du Planning de Grenoble pour leur travail, leurs propositions, leur apprentissage, leurs remises en question et leur implication.

Merci à Benoît et Ella de m'avoir hébergée et permis d'avoir un canapé et un toit sous la tête pendant ces semaines de formation grenobloise.

Merci à Julia pour tous ces mardis soir d'écoute, d'échanges, de « vidage de sac ». Ces coups de téléphone et nos prochains week-ends. Merci pour cette amitié.

Merci à Betty et Elise pour leur relecture, leurs retours et leurs encouragements.

Sommaire

Table des sigles

Introduction

Développements / Plan

Partie 1 États des lieux de la prise en charge des adolescent.e.s LGBTQIA+

1.1. Définition Santé Sexuelle

1.1.1 La Définition de la santé sexuelle par l’OMS

1.1.2 La Stratégie nationale de santé-sexuelle 2021-2024

1.1.3 Plan national d’actions pour l’égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023

1.2. Présentation du public :

1.2.1 Les 13-18 ans

1.2.2 Les adolescents LGBTQIA+

1.2.3 Les violences et discriminations envers les personnes LGBTQIA+

1.3. L’engagement du Planning Familial : Lutte pour les droits des personnes LGBTQIA+

1.3.1. L’Association du Mouvement Français du Planning Familial du Rhône

1.3.2. Les valeurs portées par l’AD69

1.3.3. Les missions de l’AD69

1.3.4. Les actions spécifiques pour l’accueil et l’accompagnement des personnes LGBTQIA+

1.3.5. Plaidoyer : Lutter pour les droits des personnes minorisées

1.4. Focus sur Dispositif Ressource Santé Sexuelle Ado, DRSSA

Partie 2 Les Monts du lyonnais un territoire en mouvement

2.1. Présentation du territoire d’action : Les Monts du lyonnais

2.1.1. Situation géographique

2.1.2. Une communauté de communes

2.1.3. Démographie

2.1.4. Focus sur jeunes ruraux

2.2. La ruralité et ses spécificités : Leviers-freins

2.2.1. Accès à la santé sexuelle face au désert médical

- 2.2.2. La mobilité en ruralité
- 2.2.3. Des espaces ressources pour les jeunes
- 2.2.4. La campagne Queer

2.3. Actions sur le territoire pour promouvoir et lutter pour les droits LGBTQIA+

- 2.3.1. Marche rurale : Une manifestation de visibilité
- 2.3.2. Diagnostic Genre et Sexualité MRJC
- 2.3.3. Des associations culturelles qui sensibilisent
- 2.3.4. Des collectifs engagés dans les Monts du lyonnais

Partie 3 Missions et enjeux de la CCF
--

3.1. Animations collectives : Lutter contre les discriminations et visibiliser les personnes minorisées

- 3.1.1. Les objectifs
- 3.1.2. L'éducation populaire : l'agentivité des personnes concernées.
- 3.1.3. Préparation des séances
- 3.1.4. Le déroulé des séances d'EVARS
- 3.1.5. Focus sur le cadre
- 3.1.6. Évaluation de la séance
- 3.1.7. Outils utilisés : visibiliser la diversité des sexualités, des attirances, des identités, des expressions de genre et lutter pour les droits des personnes LGBTQIA+

3.2. Permanences d'écoute : Accompagnement psycho-sociale, s'autodéfinir

- 3.2.1. Permanences d'écoute dans les Monts du lyonnais
 - 3.2.1.1. Permanence hebdomadaire à la MFR de St Laurent-de-Chamousset
 - 3.2.1.2. Permanence bi-mensuelle à la MFR des Charmattes
 - 3.2.1.3. Permanence à la MJC de Saint Symphorien sur Coise et Saint Martin
- 3.2.2. Vignettes Cliniques

3.3. Place et Posture CCF leviers/freins

- 3.3.1 Les séances collectives, un levier pour visibiliser les droits et les discriminations de personnes LGBTQIA+
- 3.3.2 Le Travail d'écoute active, les piliers socles du métier de CCF au service des jeunes rencontré.e.s
- 3.3.3 Accompagnement parents

3.3.4 Sensibilisation pro : encadrant.e 1^{er} contact avec les ados au quotidien

3.4. Action du Planning Familial sur le territoire avec partenaire 2022-2023 :

3.4.1. Expo Archives PF69

3.4.2. Participation Copil Jeunesse

3.4.3. Stand Pride rurale

3.4.4. Diagnostic Social du Territoire

Partie 4 Les perspectives et propositions d'actions

4.1. Renforcement de la présence sur le territoire du DRSSA

4.1.1. L'aller-vers : une unité mobile sur les Monts du lyonnais.

4.1.2. Création d'un EVARS dans les Monts du lyonnais.

4.1.3. Maintenir, consolider le maillage partenarial du territoire des Monts du lyonnais.

4.1.4. Visibilité de notre présence sur le territoire et la renforcer

4.2. Internet et réseaux sociaux : un enjeu crucial pour accéder aux jeunes en ruralité

4.2.1. Présence pédagogique et relais sur internet

4.2.2. Le Planning Familial lance son tchat

4.2.3. Le DRSSA sur internet.

4.3. Former les acteur.ice.s du territoire

4.3.1. Diversifier les sensibilisations

4.3.2. Continuer à se former

4.4. Les luttes pour les droits de toutes et tous

4.4.1. Lutter pour le respect et l'application de la loi 2001

4.4.2. Lutter contre les discriminations LGBTQIA+ : Des outils au pouvoir d'agir

4.4.2.1. Auto-défense féministe

4.4.2.2. Utilisation outils spécifiques

4.4.2.3. Théâtre forum

4.4.2.4. Intervention de travailleur.euse.s pair.e.s

Conclusion

Bibliographie

Définitions

Annexes

Résumé 4^{ème} de couverture

Table des sigles

AD : Association Départementale

CCF : Conseil Conjugal et Familial

CCF : Conseillèr.e Conjugal.e et Familil.e

CCMDL : Communauté de Communes des Monts du lyonnais

Copil : Comité de pilotage

CPEF : Centre de Planification et d'Education Familiale

CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

CU : Contraception d'Urgence

DRSSA : Dispositif Ressources Santé Sexualités Ados

DST : Diagnostic Social de Territoire

EPFF : Ecrit Professionnel de Fin de Formation

EVARS : Education à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle

EVARS : Espaces Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle

Ifop : Institut français d'opinions publique

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

IVGM : Interruption Volontaire de Grossesse Médicamenteuse

LGBTQIA+ : Lesbienne, Gay, Bisexuel.le, Trans, Queer, Intersexe, Asexuel.le/Aromantique

MECS : Maison d'Enfant à Caractère Social

MFPF : Mouvement Français du Planning Familial

MFR : Maison Familiale et Rurale

MJC : Maison des Jeunes et de la Culture

MRJC : Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

PF : Planning Familial

PMI : Protection Maternelle et Infantile

RDR : Réduction des Risques

SNSS : Schéma National de Santé Sexuelle

TERF : Trans-Exclusionary Radical Feminist

TUG : Test Urinaire de Grossesse

Introduction

Je suis Marion DONNOT. Je suis une femme cisgenre, blanche, valide de 35 ans. Je suis en formation de Conseillèr.e Conjugal.e et Familial.e (CCF) au Planning Familial de Grenoble. En parallèle je suis animatrice de prévention au Planning Familial du Rhône. En octobre 2021 je suis embauchée sur le Dispositif Ressources Santé Sexualités Ados (DRSSA), une antenne du PF69 qui intervient sur l'Ouest lyonnais. La particularité de ce dispositif est d'intervenir en ruralité auprès de jeunes éloigné.e.s et isolé.e.s, dans leur établissement scolaire et/ou lieu de vie. J'ai alterné cette année et demie, entre une semaine en formation et trois semaines en poste. J'ai pu osciller entre la théorie, l'apprentissage et le terrain. En effet, l'un nourrissait l'autre et vice et versa. J'ai pu amener des cas pratiques en formation et des outils, des réflexions, de nouvelles compétences à mon travail. J'ai pu constater pendant cette année et demie le manque d'accès des jeunes, notamment des personnes mineures, à la santé sexuelle sur leur territoire, aux espaces où la vie affective, relationnelle et sexuelle peut être parlée. Certain.e.s adolescent.e.s grandissent dans des milieux hétéronormatifs, cisgénés où la question de la diversité est peu posée. La sexualité reste un tabou qui se parle peu. Les violences systémiques s'y reproduisent.

Il y a aussi un fantasme de ces territoires ruraux, qui seraient plus violents que la ville où l'anonymat est plus simple, l'accès aux ressources et représentations plus accessibles. Mais, la campagne, ce sont aussi des espaces de solidarités où les choses peuvent se créer.

Suite à plusieurs rencontres de personnes transgenres lors d'entretien, j'ai constaté différentes problématiques et freins que rencontrent ces jeunes. Comme l'isolement, le manque d'accès aux parcours de soin, la peur de s'outier, le mégenrage, l'accueil dans les établissements scolaire, les violences exacerbées. En ruralité, il y a une sous-représentation des personnes LGBTQIA+. La méconnaissance et l'invisibilisation accroissent préjugés, discriminations et violences. Lors de séances d'animation, j'ai été systématiquement confronté à des propos LGBTphobes. J'ai donc choisi d'orienter mon écrit professionnel de fin de formation sur les adolescent.e.s LGBTQIA+ vivant en zone rurale et leur accès à la santé sexuelle. Ainsi, ce sujet me touche particulièrement. De plus, l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTQIA+ fait partie des axes prioritaires au sein de l'Association Départementale du Rhône (AD69) dans des groupes de travail (accueil des personnes transgenres, intersectionnalité), nos interventions extérieures, nos entretiens, nos suivis médicaux ainsi que nos plaidoyers et nos luttes contre les discriminations et l'accès aux droits pour tou.te.s. La ruralité est mon territoire d'action ainsi il pose différentes problématiques : mobilité, désert médical, absence d'association

communautaire. Mon terrain de recherche sont les Monts du lyonnais. Tout particulièrement car j'y intervins beaucoup, et que les acteur.ice.s du territoire sont très mobilisé.e.s sur ces questions. Mon sujet s'inscrit dans les compétences et activités du référentiel du métier de Conseillère Conjugale et Familiale. En effet, lors des permanences dans les Maisons Familiales et Rurales (MFR) et Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), l'accueil et l'écoute active sont mobilisées. Je fais de l'accompagnement lors des suivis des personnes rencontrées, avec les parents des jeunes, de l'orientation vers des associations paires et/ou ressources, ainsi que le lien avec les établissements d'intervention. Je conduis des interventions collectives lors des séances d'Education à la Vie Affective et Relationnelle (EVARS) en MFR et collèges. Le dispositif conduit des projets comme la sensibilisation des professionnel.le.s du territoire. Enfin il y a un travail important de maillage partenarial dans les Monts du lyonnais avec la Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais (CCMDL), les formateur.ice.s des MFR, les animateur.ice.s des centres sociaux et culturelle, des éducateur.ice.s des foyers.

Problématique : En quoi les missions de CCF favoriseraient l'accès à la santé sexuelle des adolescent.e.s LGBTQIA+ en ruralité sur le territoire des Monts du lyonnais ?

Hypothèses :

- Animation de séances d'EVARS : Visibiliser les vécus et les violences contre les personnes LGBTQIA+
- Permanences d'écoute gratuite, confidentielle et sans rdv : Ecoute, accompagnement des personnes LGBTQIA+ ou en questionnaire, orientation vers des médecins et associations/collectifs LGBTQIA+, autodétermination, empouvoirement
- Intervention de personnes concernées, travailleur.euse.s pair.e.s
- Créer des groupes de parole en non mixité choisie
- Développer des démarches « d'aller vers » : création d'une unité mobile et/ou numérique
- Entretenir et créer le maillage partenarial sur le territoire / formation des ado pairs et éducateur.ice.s/
- Sensibilisation et/ou formation des encadrant.e.s sur l'accueil des personnes LGBTQIA+
- Lutter, visibiliser l'existence des personnes LGBTQIA+ : Marche des fiertés, plaidoyer

Méthodologie

Ce travail d'écrit a été étayé par le diagnostic genre et sexualité rédigé par les MRJC du Rhône sur le territoire des Monts du lyonnais en 2021. En effet ce rapport réalisé sur 3 ans apporte un support précieux à travers la parole des personnes concernées, la mise en lumière des enjeux du territoire et des perspectives. Cet écrit est aussi basé sur mon approche expérientielle. C'est-à-dire que je pars et parle de mon travail avec les jeunes rencontrées, les acteur.ice.s du territoire, le travail d'équipe du DRSSA, le travail associatif, le partage d'expérience avec mes collègues.

Tout au long de cet Ecrit de Professionnel de Fin de Formation (EPFF) je ne parle pas en tant que personne concernée, mais comme professionnelle qui accueille des personnes LGBTQIA+. Je ne souhaite pas parler à leur place mais être dans une posture d'alliée.

J'utilise l'écriture inclusive pour visibiliser les minorités, les dominations de genre à travers l'écriture.

Cet écrit professionnel de fin de formation commence par une première partie qui définit la santé sexuelle et comment les missions de CCF s'inscrivent dans une stratégie nationale. Ainsi qu'un état des lieux des LGBTphobies et des mesures pour lutter contre. Enfin la présentation du Planning du Rhône, avec un focus sur le DRSSA et ses missions actuelles.

La deuxième partie présente le territoire des Monts du lyonnais comme zone rurale avec ses spécificités. Ainsi que les actions des acteur.ice.s sur ce territoire pour favoriser l'accès à la santé sexuelle et la visibilité des personnes LGBTQIA+.

La troisième parle du métier de CCF avec un regard réflexif sur sa posture et ses actions d'après le référentiel d'activité, la mobilisation des outils et attitudes de l'écoute active ainsi que les actions sur le territoire en rapport au public cible.

Enfin la quatrième partie traite des perspectives d'actions pour répondre à la problématique.

1.1. Définition Santé Sexuelle

Les missions des CFF s'appliquent dans le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives relationnelle et sociales, celui de la promotion de la santé et de la lutte contre les violences et les discriminations. Elles s'inscrivent dans une politique de santé sexuelle définie par l'OMS au niveau international et dans une stratégie nationale en France.

1.1.1. La Définition de la santé sexuelle par l'OMS

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « *La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination et ni violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et les Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés* ».

Les préconisations de l'OMS peuvent être mis en lien avec le référentiel d'activités du conseil conjugal et familial. En effet l'OMS préconise :

- L'accès à une information de bonne qualité ; soit la fonction d'accueil, d'information et d'orientation concernant le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales
- L'apport de connaissances sur les risques et notamment en cas de relations non ou mal protégées ; fonction de prévention dans le champ de la promotion de la santé soit la conduite d'entretien et/ou d'animation collectives d'EVARS
- l'accès aux soins en santé sexuelle ; Orientation vers d'autres services et compétences, concertation pluridisciplinaire (médecins, sage-femmes , infirmier.e.s, travailleur.euse.s social.e.s)
- la possibilité de vivre dans un environnement qui affirme et promeut la santé sexuelle. Accompagnement des jeunes à la vie affective, relationnelle et sexuelle, prévention des comportements violents, promotion de l'autodétermination, lutte contre les violences et les discriminations

La définition de la santé sexuelle de l'OMS peut soulever des préoccupations. Tout d'abord, elle adopte une approche basée sur l'absence de maladie, ce qui entraîne un jugement de valeur et une réduction de la santé à la prévention des risques et à l'évitement des pathologies. Cela éloigne l'approche objective en instrumentalisant la santé positive et en ouvrant la voie à la normalisation. Il est crucial de dépathologiser la santé sexuelle et de la libérer des normes en mettant davantage l'accent sur la sexualité elle-même. La définition de l'OMS dépolitise la sexualité en se concentrant principalement sur les aspects biomédicaux et individuels. Cela néglige les dimensions socio-politiques, les inégalités de genre et les enjeux de pouvoir qui influencent la sexualité. Cette dépolitisation limite la remise en question des normes sociales et des structures de pouvoir, et perpétue les inégalités.

1.1.2. La Stratégie Nationale de Santé Sexuelle (SNSS) 2021-2024

Le travail de CCF en ruralité auprès des jeunes LGBTQIA+ répond aux objectifs de la stratégie nationale de santé sexuelle.

En effet, son objectif principal est de *Promouvoir la santé sexuelle et l'éducation à la sexualité*. Et d'investir dans la promotion en santé sexuelle, en particulier en direction des jeunes, dans une approche globale et positive.

De plus, elle souhaite améliorer le parcours de santé en matière d'IST, dont le VIH et l'hépatite B, en valorisant la prévention, le dépistage et la prise en charge. Les personnes LGBTQIA+ sont plus enclines aux IST car iels appréhendent les discriminations dans le corps médical et les parcours de soins non inclusifs pour certains.

La SNSS souhaite répondre aux besoins spécifiques des personnes les plus vulnérables, dont les minorités sexuelles et de genre.

De faire de la proximité un principe d'action et d'adapter en conséquence les modes d'agir aux spécificités des territoires ou des besoins des populations, notamment celles les plus éloignées du système de santé. Le dispositif itinérant du Planning Familial du Rhône répond en partie à cette recommandation en se déplaçant dans les Monts du lyonnais.

Afin de renforcer encore la qualité de l'éducation à la sexualité à l'école, du cours préparatoire à la classe de terminale, quelle que soit la filière choisie (enseignement général ou enseignement technique), les deux leviers de réussite majeure identifiés sont la formation des professionnel.le.s et la qualité des ressources à leur disposition. La formation des professionnel.le.s n'est pour l'instant pas suffisante. L'EVARS et son application ne sont toujours pas respectées. Le DRSSA a initié cette année des sensibilisations pour améliorer

l'accueil dans leur établissement des personnes LGBTQIA+ auprès des professionnel.le.s rencontré.e.s.

Plus spécifiquement et en lien avec la ruralité, les professionnel.le.s de l'enseignement agricole sont souvent en manque d'appui face à des situations vécues par les jeunes, et les établissements peuvent être confrontés à des situations complexes, parfois graves. Bien souvent dans ces établissements, les missions d'écoute et de sensibilisation/prévention reviennent aux personnel.le.s infirmier.e.s et aux conseiller.e.s principaux.ales d'éducation, qui se retrouvent isolé.e.s et ne trouvent pas forcément les ressources internes ou externes pour faire face. De plus, le récit de certain.e.s jeunes sur leur vécu peut être difficilement reçu par certains personnels de l'établissement qui peuvent eux aussi être dans un certain désarroi. Ainsi, il est important de les former, mais aussi leur permettre de pouvoir passer le relais à des personnes ressources professionnelles lorsque la situation le nécessite. Par ailleurs, le droit à l'éducation pour tous les enfants est un droit fondamental. Ainsi la présence du Planning Familial dans les établissements comme les MFR dans le cadre de séances d'EVARS, de permanences d'écoute et de sensibilisation des encadrant.e.s s'inscrit dans les préconisations de la SNSS.

1.1.3. Plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023

Le cadre et les valeurs des interventions des CCF pour favoriser l'accès à la santé sexuelle des jeunes LGBTQIA+ s'imbriquent dans les 4 axes du plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023.

Le premier axe est de reconnaître les droits des personnes LGBTQIA+. Les séances d'EVARS permettent de visibiliser ces droits et les vécus des personnes LGBTQIA+ dans une approche inclusive. Le deuxième axe est de permettre l'accès aux droits des personnes LGBTQIA+. Lors d'entretien la CCF informe les personnes de leurs droits et peut les orienter vers des associations de personnes concernées, ainsi que transmettre les différentes ressources. Le troisième axe est de lutter contre les discriminations, les violences et la haine anti-LGBTQIA+. Les séances d'EVARS, la sensibilisation et la formation des professionnel.le.s ainsi que les plaidoyers sont des moyens pour visibiliser les violences, les nommer, les prévenir et devenir allié.e.s. Enfin le quatrième axe est d'améliorer la vie quotidienne des personnes LGBTQIA+. Les CCF ont le souci d'y contribuer en se formant, en faisant de la veille de professionnel.le.s LGBTfriendly, en poursuivant leurs actions auprès de ce public.

1.2 Présentation du public :

1.2.1. Les 13-18 ans

Le DRSSA est un dispositif qui travaille auprès des jeunes essentiellement mineur.e.s. C'est donc un public de prédilection pour mon écrit et spécifiquement les adolescent.e.s LGBTQIA+ en ruralité. Les actions collectives d'éducation à la sexualité et les permanences s'adressent principalement à un public d'adolescent.e.s et de jeunes adultes entre 13-18 ans. Ce public a un besoin particulier d'informations, de connaissances et d'espace de discussion à partir de l'entrée dans la puberté jusqu'au début de la vie adulte, en lien avec l'entrée dans la sexualité.

Travailler avec des adolescent.e.s c'est pouvoir leur offrir des espaces hors cadre familial et scolaire, où leur parole est considérée, entendue et partagée. Ils sont acteur.ice.s et ont une place individuelle et collective. Ils ne sont pas juste en période de « crise » mais bien dans une période de remaniement interne.

1.2.2. Les adolescent.e.s LGBTQIA+ : violence, invisibilité, légitimité

Outre les discriminations homophobes et transphobes qu'ils peuvent subir, les expériences scolaires des jeunes lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes (LGBTQI) sont marquées par les messages explicites et implicites concernant le genre et la sexualité qui émanent des institutions et des adultes qui les représentent. Ces messages font comprendre à ces jeunes qu'ils ne sont pas conformes au modèle hétéronormatif et ciscentré que véhicule les contenus scolaires. Les conséquences de cette marginalisation à l'école ont des répercussions sur leur santé, comme la baisse de l'estime de soi, l'augmentation de l'anxiété, le risque accru de consommation abusive de drogues et d'alcool, leurs relations sociales, l'isolement, le harcèlement et leur réussite scolaire, par exemple l'absentéisme plus fréquent, limitation des aspirations scolaires, diminution du sentiment de sécurité à l'école, sentiment d'appartenance à la sphère scolaire affaibli. La sous-représentation des réalités LGBTQIA+ dans les contenus scolaires pose un problème majeur en termes de modèles diversifiés, positifs et légitimes auxquels les jeunes peuvent s'identifier. En présumant que les jeunes sont hétérosexuel.le.s, en remettant en question la possibilité d'une compréhension précoce de leur identité transgenre ou non binaire, en n'accordant pas de crédibilité aux jeunes queers et en refusant d'utiliser les prénoms et pronoms choisis par les élèves trans, les adultes contribuent à semer le doute quant à la validité des identités LGBTQI exprimées par les jeunes. Ces interventions remettent en question la légitimité de leur expérience. C'est pourquoi il est tout particulièrement important de se préoccuper et de soutenir les jeunes LGBTQIA+ à travers une démarche, féministe, intersectionnelle et inclusive.

1.2.3. L'état des lieux des violences et discriminations envers les personnes LGBTQIA+

Aujourd'hui on constate une montée de la violence, qu'elle soit verbale, physique, ou sous d'autres formes, subie par les personnes LGBTQIA+. Cette violence se manifeste par exemple à travers le déni d'identité au sein de la famille et les difficultés d'accès aux hormones pendant les périodes de confinement. Les statistiques révèlent que les personnes homosexuelles et bisexuelles ont un risque de suicide quatre fois supérieur à la moyenne, tandis que les personnes trans ont un risque sept fois plus élevé. L'enquête de l'IFOP, *L'observatoire des LGBTphobies, Etats des lieux 2019*, met en évidence les profils des agresseurs ainsi que les conséquences sur la santé mentale des individus LGBTQIA+. Les chiffres clés révèlent que les agressions physiques sont principalement le fait de jeunes hommes de moins de 30 ans agissant en groupe. Il est important de noter que seulement 6% des victimes décrivent leurs agresseurs comme étant d'origine maghrébine, et 2% comme étant de couleur noire, réfutant ainsi l'idée que l'homophobie serait principalement le fait de certaines minorités. Malheureusement, seule une faible proportion de victimes signale les agressions aux forces de l'ordre (27%) ou déposent une plainte officielle (20%). Dans le but d'éviter les agressions, de nombreuses personnes LGBTQIA+ adaptent leur comportement dans l'espace public, évitant par exemple de montrer leur affection en public ou modifiant leurs déplacements. Environ 60% des personnes LGBTQIA+ victimes d'agressions physiques ont envisagé le suicide au cours des douze derniers mois, soit trois fois plus que celles n'ayant pas subi d'agression. 39% des personnes LGBTQIA+ ayant déjà été discriminées ont tenté de se suicider. Je rencontre majoritairement des garçons cis dans mes interventions scolaires. En effet les MFR regroupent des filières dites masculines comme les filières agricoles, mécaniques. Potentiellement, au vu du rapport de l'IFOP je suis amenée à rencontrer des agresseurs. Il est donc nécessaire de pouvoir apporter des infos, un cadre légal autour des discriminations et venir travailler l'empathie en questionnant les vécus des personnes LGBTQIA+. De plus, les personnes concernées dans ces établissements n'osent pas s'outre de peur de vivre de la violence perpétrée par certain.e.s élèves mais aussi des formateur.ice.s.

1.3. L'engagement du Planning Familial : Lutte pour les droits des personnes LGBTQIA+

1.3.1. L'Association du Mouvement Français du Planning Familial du Rhône

Le Planning Familial du Rhône se situe au 2 rue Lakanal à Villeurbanne. Il fait partie du Mouvement français du Planning Familial, une association féministe d'éducation populaire qui milite pour l'égalité des genres et la possibilité pour chaque personne, de vivre une sexualité

épanouie, à l'abri des grossesses non désirées, des infections sexuellement transmissibles et des violences.

Le Planning Familial 69 fonctionne en gouvernance partagée entre l'équipe salariée, le conseil d'administration (CA) et les adhérent.e.s bénévoles. Au sein de l'AD 69, existe en plus des activités du CPEF et de l'EVARS, deux dispositifs. Le dispositif « Handicap et Alors ? » qui intervient auprès des personnes en situation de handicap, des parents/aidant.e.s, des professionnel.le.s et des institutions. Le deuxième dispositif est le DRSSA qui réalise des permanences et séances d'EVARS dans l'ouest lyonnais. Les activités bénévoles et militantes de l'AD69 sont la tenue de stands de réduction des risques en milieu festif, comme au festival *Inter Queer Trans Stellaire* en juin 2023. Il a également été constitué un réseau d'accompagnant.e.s bénévoles majeur.e.s, formé.e.s pour accompagner des mineur.e.s en parcours d'IVG. Les actions publiques sont la diffusion d'un bulletin trimestriel « D'ébats Féministes », l'organisation d'actions publiques de sensibilisation, des table-rondes comme en 2022 *au Mégagouine festival*, des conférences, projections, performances, organisation d'happening et manifestations. Ainsi qu'un travail partenarial fort avec les structures et collectifs du territoire : santé, droits sociaux, droits humains, des femmes, des personnes LGBTQIA+. Le groupe militant rattaché au Planning Familial 69 est « Superféministe ». Iels participent à toutes les actions publiques, revendicatives et festives.

1.3.2. Les valeurs portées par l'AD69

L'association défend le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement et lutte contre les violences et les discriminations, notamment liées au genre et à l'orientation sexuelle. Ses valeurs incluent la non-discrimination, le respect de la diversité, l'égalité des droits, la liberté de choix et l'autonomie des individus dans leur vie sexuelle et reproductive.

Le Planning Familial porte une analyse critique des systèmes oppressifs tels que l'hétéronormativité, le ciscentrisme, le patriarcat et les fonctionnements systémiques.

Son approche est une écoute et un accompagnement sans jugement, une analyse genrée, une approche globale de la personne. Elle promeut l'autodétermination des personnes et leur empowerment.

1.3.3. Les missions de l'AD69

Le Centre de planification et d'Education Familiale (CPEF) et Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) à Villeurbanne propose un accueil inconditionnel, d'écoute et d'information autour de la vie affective et sexuelle (relations, contraceptions, IVG, IST,

grossesse, orientations sexuelles, identités de genre, violences) sans rdv, gratuit et confidentiel avec une possibilité d'interprétariat. Ainsi que des suivis de conseil conjugal et familial, des consultations médicales avec un médecin ou sage-femme, avec comme spécificités l'IVG médicamenteuse, l'accompagnement des personnes transgenres, la contraception thermique. Il propose également un appui social pour accompagner dans l'accès aux droits des personnes précaires et vulnérables ainsi que des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Les missions du Planning Familial visent à informer et éduquer ces populations sur les questions de sexualité, de genre et de santé sexuelle afin de combattre les préjugés, les stéréotypes et les discriminations. Il offre un espace d'écoute et de soutien psychologique aux adolescent.e.s LGBTQIA+ en tenant compte de leurs besoins spécifiques et de leurs préoccupations liées à leur orientation sexuelle et/ou à leur identité de genre. De plus, il assure un accompagnement dans l'accès aux services de santé sexuelle, tels que les dépistages, les contraceptifs, parcours de santé liée à la transition de genre.

En luttant contre les systèmes oppressifs et en adoptant une approche intersectionnelle, les conseillères conjugales et familiales contribuent à créer un environnement inclusif, respectueux et bienveillant pour ces populations, leur permettant ainsi de vivre leur sexualité et leur identité de genre de manière épanouissante et en toute autonomie.

1.3.4. Les actions spécifiques pour l'accueil et accompagnement des personnes LGBTQIA+

Au Planning Familial du Rhône, un groupe de travail « Accueil des personnes trans » se réunit tous les mois. Il est constitué, d'un médecin prescrivante de l'hormonothérapie, d'une conseillère conjugale, de bénévoles et de personnes concernées. Ils font de la veille, s'informent des actualités juridiques, médicales, des formations, de l'évolution des droits des personnes transgenres. Les médecins se forment et pourront à leur tour former d'autres médecins. Depuis longtemps l'AD 69 lutte contre la psychiatrisation des parcours des personnes trans.

Une partie de l'équipe salariée, composée d'animatrice de prévention, CCF et médecins sont formé.e.s régulièrement pour accueillir, informer et orienter au mieux les personnes transgenres, non-binaires ou en questionnement dans une approche bienveillante, non jugeante et inclusive. La dernière formation a été animée par Espace santé trans, une association de promotion pour les personnes transgenres et en questionnement.

1.3.5. Plaidoyer : Lutter pour les droits des personnes minorisées

Le Planning Familial lutte pour les droits des personnes LGBTQIA+ et contre les discriminations et violences LGBTphobes. Notamment à travers leurs campagnes d'affichage comme « La transidentité n'est pas une mode » pour le 17 mai 2021 : journée de lutte contre les LGBTphobies réalisé par l'AD 41, « #faites avec » parue en 2020 créée par l'AD62, ou encore « La santé affective et sexuelle, c'est pas qu'un truc d'hétéro ! » en 2019 pour soutenir et visibiliser la santé sexuelle des personnes ayant des rapports sexuels vulves à vulves édités par l'AD 38, ainsi que la campagne « Ce n'est pas une question de genre, c'est une question de droit » parue l'été 2022 avec une des affiches qui a fait polémique « Au Planning on sait que des hommes aussi peuvent être enceints ». Le Planning a subi des attaques virulentes des TERFS et de la droite/extrême droite.

En mars 2023 le Planning Familial, SOS homophobie et Aides, réunies sous la bannière « CAS D'ÉCOLE - L'État ne fait pas ses devoirs », saisissent le tribunal administratif de Paris à l'encontre du ministère de l'Éducation nationale, pour demander l'application pleine et entière de la loi de 2001 du Code de l'éducation. Leurs revendications sont que « nous sommes toutes sujettes et tous sujets aux stéréotypes de genre. En prendre conscience dès le plus jeune âge permet d'éviter de propager des idées fausses et des clichés qui entraîneront des discriminations. [...] Ainsi, l'ensemble des élèves doivent bénéficier d'une éducation à la sexualité, tout au long de leur scolarité, à raison d'au moins trois séances annuelles. Adaptés à l'âge et au niveau de chaque élève, ces cours doivent intégrer des aspects en lien avec la biologie (reproduction, anatomie, lutte contre les infections sexuellement transmissibles, etc.), avec les relations psychoaffectives (l'estime de soi, les orientations sexuelles, les identités de genre, etc.) et avec les liens sociaux (consentement, les stéréotypes de genre et les LGBTphobies, etc.). L'éducation à la sexualité des jeunes est l'un des axes cruciaux, de prévention, à la fois au plan individuel et collectif. ».

1.4. Focus sur le Dispositif ressource santé sexuelle ado DRSSA

Le Dispositif Ressources Santé Sexualité Adolescent-e-s (DRSSA) se décline en 3 axes d'activités complémentaires : séances collectives, permanences d'écoute individuelle et coordination. Ce sont des actions en santé sexuelle qui abordent la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Le dispositif existe dans sa forme actuelle depuis 16 ans et évolue chaque année pour s'adapter aux besoins repérés, en concertation avec nos partenaires et nos financeurs.

Initialement le dispositif a été créé par des salariées de l'AD 69 vivant sur le territoire. Force est de constater un manque d'actions et d'interventions en ruralité auprès des adolescent.e.s, les salariées du Planning Familial du Rhône ont créé en 2006 le DRSSA, une équipe itinérante, antenne de l'AD 69 qui se déplace sur l'Ouest lyonnais avec notamment un local mis à disposition de la ville de Saint-Martin-en-Haut pour des entretiens sur rdv. Ce local a été libéré en 2022 car la nouvelle équipe du DRSSA n'assure plus les rdvs à la demande. En effet les équipes du dispositif ont changé depuis sa création. L'équipe ne vit plus sur le territoire d'action et ne peut assurer des entretiens à la demande, ponctuels. Les jeunes y rencontrent des difficultés de mobilité et de confidentialité importantes. C'est pourquoi le Planning Familial du Rhône (69) a choisi d'aller directement à leur rencontre sur leurs lieux de vie, d'étude et de loisirs.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 12 à 25 ans. Il s'appuie sur un réseau partenarial précieux et demande un important travail de maillage du territoire.

Il est constitué de 3 personnes. Deux animatrices de prévention et une Conseillère Conjugale et Familiale. Elles interviennent essentiellement dans des Maisons Familiales et Rurales (MFR), Les Charmattes à Saint-Martin-en-Haut et Saint-Laurent-de-Chamousset, des Maisons des jeunes et de la Culture (MJC) à Saint-Martin-en-Haut, Maison pour tous à Saint-Symphorien-sur-Coise et Maisons d'enfants à caractères sociaux (MECS), Le Mont du Lyonnais à Saint-Martin-en-Haut, Clair Matin à Vaugneray.

Son objectif général est le suivant : augmenter la capacité des adolescent.e.s vivants en milieux ruraux à mener leur vie affective de manière responsable, épanouie clairvoyante, en favorisant l'autodétermination, les choix libres et éclairés dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle, avec une meilleure connaissance des risques, des moyens de les réduire et des ressources à leur disposition.

2.1. Présentation du territoire d'action : Les Monts du lyonnais

2.1.1. Situation géographique

Les Monts du lyonnais se situent entre Lyon et Saint-Étienne, ce qui les place au milieu de régions urbaines densément peuplées et animées sur le plan économique, social et culturel. Le territoire est bien relié à ces deux métropoles par le biais de trois lignes de bus régulières. Le paysage des Monts du lyonnais est principalement vallonné, avec des collines et des montagnes de basse et moyenne altitude, avoisinant en moyenne les 600 mètres. Cet espace est principalement rural, caractérisé par une agriculture prédominante axée sur l'élevage laitier. Il s'agit de la zone la plus agricole du département, où coexistent des agriculteur.ice.s établi.e.s depuis longtemps, de nouvelles générations d'agriculteur.ice.s et de nouvelles formes d'agriculture (en collectif, proposant de nouveaux produits et réduisant la production laitière). En outre, on observe une activité économique importante sur le territoire, qui se distingue par la diversité des industries de transformation qui y sont présentes.

2.1.2. Une communauté de communes

La communauté de communes est répartie sur 32 communes, dont 4 concentrent une plus grande offre de services, d'établissements scolaires et de transports : Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Martin-en-Haut, Sainte-Foy-l'Argentière et Saint-Laurent-de-Chamousset. Les autres communes ont entre 138 et 1442 habitants, ce qui témoigne de réalités différentes entre les petites villes et les villages étalés en hameaux, qui sont des zones beaucoup plus reculées. Historiquement, le territoire des "Monts du lyonnais" était constitué de trois communautés de communes situées entre les départements du Rhône et de la Loire. Dans le cadre du nouveau schéma de coopération intercommunale de 2016, ces communautés de communes ont été regroupées en une seule et même entité, portant le nom de "Monts du lyonnais". Cependant, elles se sont séparées de la communauté de communes de Forez en Lyonnais, initialement prévue pour y être rattachée et située dans le département de la Loire. Cette scission entre le territoire administratif et le territoire vécu se reflète également dans les dynamiques associatives et institutionnelles, certaines étant davantage tournées vers la communauté de commune historique de Chamousset en Lyonnais, située au nord, tandis que d'autres se tournent plutôt vers celle des Hauts du Lyonnais, au sud.

2.1.3. Démographie

La communauté de communes des Monts du lyonnais compte une population de 35 088 habitants (Insee, 2018). Bien que la densité soit relativement faible (88,3 habitants par km² selon les données de l'Insee), on observe depuis les années 70 une croissance démographique croissante, ce qui témoigne de la dynamique et de l'attrait du territoire. On peut supposer que cette croissance démographique est liée au phénomène de périurbanisation et à l'exode urbain provoqué par la recherche d'une meilleure qualité de vie en dehors de la métropole de Lyon. Ce phénomène a été accentué récemment, par exemple, en raison de l'épidémie de SARS-COV2.

2.1.4. Focus sur jeunes ruraux

Les personnes de moins de 30 ans représentent 35,2 % de la population de la communauté de communes, dont 20,7 % sont âgées de 0 à 14 ans et 14,5 % ont entre 15 et 29 ans (Insee, 2018). La proportion de jeunes sur le territoire a diminué depuis 2008, en particulier pour la tranche d'âge des 15-29 ans, qui est passée de 16 % à 14,5 % de la population en l'espace de 10 ans. Cette diminution s'explique en partie par le départ de nombreux jeunes pour poursuivre leurs études, bien que certains reviennent s'installer sur le territoire et que de nouveaux arrivants les rejoignent chaque année.

Les jeunes des Monts du lyonnais sont scolarisé.e.s dans les villages, où des écoles primaires sont présentes dans la plupart des bourgs. Ensuite, ils sont regroupés dans les villages "centres" tels que Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Laurent-de-Chamousset pour le collège et le lycée. Après le parcours scolaire commun, une grande partie des jeunes partent étudier à Lyon, Saint-Étienne ou dans d'autres villes de France, quittant ainsi le territoire. Certains jeunes choisissent de rester sur le territoire pour travailler ou suivre des formations telles que les MFR (Maisons Familiales Rurales) ou des formations professionnelles en alternance.

Selon l'enquête menée par la communauté de communes dans le cadre de sa politique jeunesse, les jeunes attachent une grande importance à leurs origines, à l'histoire de leur village et à la préservation des traditions. Au quotidien, ils se retrouvent dans les maisons des jeunes, des espaces de socialisation propres à chaque commune et gérés de manière autonome par des associations de jeunes. Ils se rassemblent également dans les espaces publics tels que les terrains de sport, les city stades et les places de villages. Cependant, les acteurs locaux soulignent que ces espaces extérieurs sont souvent monopolisés par les garçons au détriment des filles et des minorités de genre et sexuelles, notamment dans des lieux traditionnellement associés à une

connotation "masculine" tels que les skateparks ou les city stades. Cela soulève la question de la place des filles et des minorités de genre et sexuelles dans l'espace public.

2.2. La ruralité et ses spécificités : Leviers-frein

2.2.1. Accès à la santé sexuelle face au désert médical

En milieu rural, l'accès à l'information sur la sexualité et à la santé sexuelle est rendu difficile en raison de la faible densité de praticiens et d'équipements. Bien que la sexualité des français.es ne diffère pas vraiment selon les territoires, l'accès à l'information et aux professionnel.le.s de la santé sexuelle tels que les médecins, les gynécologues, les sages-femmes et les hôpitaux est plus compliqué dans les zones rurales. Un témoignage recueilli dans le cadre du projet "Unique en mon genre" du MRJC illustre bien cette réalité : *"Quand j'avais 16-17 ans, on parlait beaucoup du papillomavirus et de son vaccin. J'ai demandé à ma généraliste de famille de m'expliquer ce que c'était. [...] Elle a conclu que la seule manière de ne pas courir de risques dans la sexualité, c'était l'abstinence. Je suis repartie sans réponses sur le vaccin et avec une vision de la sexualité pas très positive."* Comme l'a vécu Manon, 28 ans, originaire du Doubs, les professionnel.les de la santé en milieu rural travaillent de manière plus isolée que leurs homologues en milieu urbain. Bien que le gouvernement ait adopté en 2017 une "stratégie nationale de santé sexuelle", aucune proposition concrète n'a été faite. Selon un dossier de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques datant de 2017 sur les "déserts médicaux", 98 % de la population avait accès à un médecin généraliste en moins de 10 minutes de route, mais de plus en plus de régions se retrouvent sans médecins. Bien que des aides à l'installation aient été mises en place, leur impact reste à prouver.

Les centres de planification du Rhône les plus proches des Monts du lyonnais se situent à Tarare, Villefranche, Mornant, l'Arbresle.

Dans la Maison du Rhône de Saint-Laurent-de-Chamousset, au service PMI, une sage-femme propose des consultations de gynécologie et donne ainsi également accès à des dépistages, moyennant la possibilité pour les jeunes de se rendre en laboratoire d'analyse médicale car ils ne peuvent être faits sur place. Sinon, les dépistages se font au Cegidd à Lyon.

Une médecin avec un Diplôme Universitaires de gynécologie pratiquant des IVG médicamenteuses s'est installée depuis peu à la Maison de santé de Saint-Symphorien-sur-Coise. Une sage-femme est en train de se former à la Maison de Santé de Saint-Laurent-de-Chamousset. La prise en charge est gratuite et confidentielle pour les personnes mineures. Mais c'est souvent compliqué pour les jeunes d'avorter au domicile familial car leurs parents ne sont

pas au courant. Ainsi elles doivent être accompagnées d'une personne majeure et avoir accès à un lieu pour avorter.

Les hôpitaux Nord-Ouest, Tarare, Trévoux et Villefranche pratiquent des IVG médicamenteuses et par aspiration, des dépistages des IST ainsi qu'un suivi gynécologique pour la prescription de contraception.

Pour les personnes de moins de 26 ans, la contraception d'urgence est désormais gratuite et sans ordonnance dans toutes les pharmacies, ainsi que les préservatifs externes.

Depuis septembre 2019, La CPTS des Monts du lyonnais a été créée suite à la fusion de deux associations de santé existantes sur le territoire. La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé des Monts du lyonnais rassemble l'ensemble des acteur.ices.s de santé pour assurer la coordination des soins et l'amélioration du système de santé sur le territoire. Elle aide à la recherche de praticien.ne.s.

L'offre en santé sexuelle, comme l'accès à l'IVG médicamenteuse, les dépistages, la prescription de contraceptions pour les personnes mineures en demande de confidentialité n'est pas suffisante sur le territoire des Monts du lyonnais.

Les spécialistes sont difficiles d'accès. En zone rurale, du fait de la faible densité de gynécologues, sage-femmes, les moyens de contraception sont plus difficiles d'accès, ce qui accroît les risques de grossesses non désirées et le non-traitement des infections sexuellement transmissibles. Les principaux facteurs de renoncement aux consultations préventives sont les délais d'attente, le fait de ne pas se sentir en confiance avec les praticien.ne.s les plus proches et les difficultés d'accès, comme a pu le vivre Fanette, 20 ans, dans le Tarn alors qu'elle était en lycée agricole, un témoignage issu du *Diagnostic Genre et Sexualités du MRJC* : « *J'avais 16 ans et je devais faire mon premier dépistage pour me sécuriser dans mes relations. J'étais très inquiète. Mes cours et les horaires de bus n'étaient pas compatibles avec les heures d'ouverture du centre de planification situé à 15 minutes de voiture puis 30 de bus. J'ai dû demander à ma grande sœur de passage de m'y accompagner* ». Les études sont souvent fondées sur l'hypothèse que l'ensemble de la population a accès à une voiture, mais de nombreuses femmes et particulièrement les jeunes ne sont pas véhiculées. Tous les soins et accompagnement de transition hormonale ou chirurgicale se font à Lyon. Malheureusement, beaucoup de personnes transgenres ne sont pas accompagné.e.s et soutenu.e.s par leur famille et n'ont donc pas accès à ces soins.

2.2.2. La mobilité en ruralité

La principale barrière pour les jeunes dans les Monts du lyonnais réside dans la mobilité. En effet, il y a très peu de lignes de bus en dehors des grandes agglomérations, et celles qui existent sont davantage orientées vers les villes de Lyon et de Saint-Étienne que vers les déplacements à l'intérieur du territoire. Par exemple, la ligne 2Ex qui relie Saint-Symphorien-sur-Coise et Saint-Martin-en-Haut, bien qu'elle ne traverse pas les petites communes, passe toutes les heures en semaine, voire toutes les demi-heures le matin et le soir, ce qui souligne son importance pour les habitant.e.s. De nombreux lycéen.e.s et étudiant.e.s prennent le 2Ex chaque semaine pour se rendre à Lyon, puis pour rentrer chez leurs parents le week-end. Une enquête réalisée par la communauté de communes auprès des jeunes confirme les difficultés en matière de déplacement et donc d'accès aux loisirs, à l'information, aux lieux ressources et dits « safe ». Pourtant, la mobilité est un levier important d'autonomie et d'insertion professionnelle. Cependant, en dehors de la voiture qui rend les adolescent.e.s dépendant.e.s de leurs parents, le vélo est réservé aux amateurs de sports en raison du dénivelés qui séparent les villages, et l'usage des scooters est moins répandu qu'auparavant.

2.2.3. Des espaces ressources pour les jeunes

Sur le territoire, plusieurs espaces jeunes sont accessibles. Deux Maisons des Jeunes et de la Culture font de l'accueil les mercredis, samedis et pendant les vacances scolaires. Le centre social de Saint-Symphorien-sur-Coise fait de "l'aller vers" en utilisant un camion pour être présent dans les villages alentour pour les jeunes dans les espaces publics. Le MRJC propose aussi de "l'aller vers" en animant régulièrement des équipes de jeunes dans les villages. Tous ces espaces sont des lieux de rencontre accompagné.e.s par des animateur.ice.s salarié.e.s qui sont attentif.ve.s aux réflexions des jeunes et proposent des animations pour y répondre collectivement. En lien avec les associations culturelles et en réseau sur le territoire, les acteur.ice.s de la jeunesse travaillent sur des thématiques communes liées notamment plus récemment au genre et aux sexualités. Une coordination des animateur.ice.s jeunesse, le KAP, s'est créée depuis 2021 pour se former à aborder les sexualités et l'intimité avec les jeunes, ainsi qu'à proposer des animations non genrées. Ce collectif échange aussi des méthodes, des outils pédagogiques ainsi que des ressources à mettre à disposition des adolescent.e.s dans les différentes structures.

2.2.4. La campagne Queer

Les discriminations liées au genre et aux sexualités subies par les jeunes des territoires ruraux français ont été peu étudiées récemment. Cependant, les rares études portant sur les femmes en milieu rurales révèlent des discriminations de genre marquées qui entravent leur progression économique. Les associations, collectifs, organismes de santé et de prévention témoignent également de situations préoccupantes touchant les jeunes ruraux. Les victimes de discriminations en raison de leur orientation sexuelle, mettant en évidence le risque d'isolement ou de migration vers les villes. Selon plusieurs témoignages retranscrits dans *le Diagnostic genres et sexualités du MRJC*, les jeunes ruraux LGBTQIA+ ont également plus de difficultés à affirmer leurs identités de genre. Les structures d'information et d'éducation sexuelle, telles que le Planning Familial, les centres LGBTQIA+ ou les lieux d'accueil pour les femmes et/ou minorités sexuelles et de genre victimes de violences (sexistes, sexuelles, de couples, intrafamiliales, incestueuses) sont peu présentes dans les territoires ruraux.

Lutter contre l'isolement constitue un défi majeur pour les personnes LGBTQIA+ en campagne. Les dispositifs nécessaires pour faire respecter ces lois font défaut dans les territoires ruraux en raison du désengagement de l'État. Dans ces conditions, les structures associatives qui assurent la cohésion sociale ne sont pas en mesure de lutter pleinement contre ces discriminations. Elles peuvent même contribuer à les reproduire, comme le montre la faible offre de loisirs destinés aux jeunes filles et minorités sexuelles et de genre, ou le maintien de traditions viriles dans certaines activités sportives ou festives.

Les personnes LGBTQIA+ en milieu rural sont souvent invisibilisées mais tolérées. L'interconnaissance élevée, caractéristique des milieux ruraux peut être à la fois un obstacle à l'épanouissement des jeunes qui ne correspondent pas à l'hétéronormativité et la bicatégorisation de genre. Mais peut être aussi une protection contre certaines formes de violences car assure une forme de solidarité et respect. Les normes hétérosexuelles sont très présentes en milieu rural, ce qui conduit souvent à considérer ces espaces comme hostiles envers les homosexuel.le.s et les personnes LGBTQIA+. Certaines personnes ont fui la campagne jugée néfaste ou conservatrice vers des villes perçues comme plus accueillantes et anonymes. Cependant, cette réalité ne s'applique pas à toutes ni à toutes les campagnes, car de nombreuses personnes choisissent de rester dans leur région. Il est courant de penser qu'il n'y a pas ou peu de communauté LGBTQIA+ en milieu rural car les lieux collectifs, institutionnels et associatifs communautaires sont moins présents. L'homosexualité y est souvent vécue comme une expérience privée, réservée à l'intimité voire à la sphère sexuelle, et n'a donc généralement pas sa place dans l'espace public. Cependant, cela ne signifie pas nécessairement

qu'elle soit dissimulée. En raison de l'invisibilisation des relations qui ne correspondent pas à la norme hétérosexuelle, les personnes LGBTQIA+ rencontrent fréquemment des difficultés pour s'affirmer ou s'identifier, en l'absence de modèles de référence. Aline, âgée de 28 ans et originaire du Tarn, explique : « *Nous grandissons dans un environnement qui ne nous dit pas que c'est possible, que cela existe* ». Enfin, certain.e.s considèrent les espaces ruraux comme plus paisibles que les villes. Les actes homophobes y sont moins fréquents envers les voisin.es et les agressions et discriminations homophobes y sont moins répandues. Selon l'observatoire des LGBTphobies de 2019 de l'Ifop, 16 % des personnes interrogées en milieu rural déclarent avoir été victimes d'injures ou de menaces verbales au moins une fois au cours de leur vie, contre 25 % pour l'ensemble de la population.

2.3. Actions sur le territoire pour promouvoir et lutter pour les droits LGBTQIA+

2.3.1. Marche rurale : Une manifestation de visibilité

Le samedi 3 juin 2023 a été organisé la 1^{ère} marche des fiertés rurales dans les Monts du lyonnais à Saint-Martin-en-haut. Cette marche a été organisée par les MRJC. Le monde rural manque d'espaces de rencontres et d'expression pour la communauté queer. Ensemble, iels veulent créer du lien social au sein de leurs villages, pensent qu'« il est vital de créer des espaces de discussions autour de ces thématiques, de sensibiliser aux LGBT phobies et d'être visibles en milieu rural ». Cette première marche des fiertés a rassemblé près de 200 personnes. Le cortège était encadré par un service d'ordre tout le long du parcours. Il y a eu des prises de paroles de personnes concernées, une minute de silence pour les personnes suicidées ou assassinées parce que LGBTQIA+. L'équipe de l'organisation a été accueillie par des tags transphobes et homophobes qu'iels ont recouverts. Malgré l'hostilité et la violence de certain.e.s habitant.e.s les luttes grondent plus fort. S'en est suivi le 1^{er} juillet 2023 la 1^{ère} pride rurale à Cluny puis le 3 juillet à Tarare.

2.3.2. Diagnostic Genre et Sexualité MRJC

Engagé dans un programme de trois ans sur les questions de genre et de sexualités en milieu rural, le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC), souhaite « rompre le silence et l'isolement sur les discriminations de genre et de sexualités que subissent les jeunes issu.e.s des territoires ruraux ».

Le MRJC s'est engagé en 2019 dans un projet de lutte contre les discriminations de genre et de sexualités en milieu rural. Ce projet, financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, ainsi que par le Fonds pour le

Civisme en Ligne de Facebook, passe par l'organisation de séminaires, week-ends de formation, enquêtes ou encore théâtres-forums un peu partout en France, mais aussi par une web-série de témoignages ainsi qu'un site internet de ressources, baptisés « Unique en mon genre ».

Le MRJC, en lien avec les jeunes du territoire, a constaté en 2018 une volonté de la part des jeunes d'échanger autour des genres et sexualités ainsi que des manques d'informations et d'espaces d'échanges pour les jeunes sur ces questions. Suite à ce constat ainsi qu'une volonté du mouvement national de traiter des questions de genre et des sexualités en milieu rural, le MRJC Rhône Loire, s'est emparé de la question localement sur le territoire des Monts du lyonnais. Un collectif s'est constitué autour de cette question. Il a été un espace de formation sur ces sujets, il a été un espace d'échange pour ses membres, il a été un espace de diagnostic sur le territoire auprès des jeunes (et moins jeunes) ruraux.ales. Il a été un moyen de réaliser des actions auprès des habitant.e.s.

Ce travail est issu des réflexions communes de 11 jeunes du territoire, alimentées par les résultats d'une enquête auprès des habitant.e.s, ainsi que 13 témoignages personnels. Le lien avec le réseau associatif et les structures jeunesse a aussi apporté des réalités vécues sur le territoire par les différents publics touchés.

Les objectifs derrière ce rapport sont : de pouvoir mettre en commun tous les constats faits durant ces 4 années de réflexion, de rendre public les enjeux du territoire sur les questions d'accessibilité à l'information ou de vivre ensemble, en prenant en compte toutes les réalités autour des genres et sexualités. C'est aussi un moyen d'ouvrir la parole et de permettre de lancer de nouvelles réflexions sur le vivre ensemble en rural et sur l'éducation aux genres et sexualités pour les jeunes.

2.3.3. Des associations culturelles qui sensibilisent

Les Monts du lyonnais constituent un vivier de lieux ressources avec de nombreux espaces de liens sociaux portés par les associations. Sur le territoire, le centre social Archipel coordonne chaque année avec plus d'une dizaine d'autres associations la « semaine de la tolérance », une semaine autour d'un sujet discriminant pour une partie de la population. En 2019 durant cette semaine intitulée "Homophobie, pas mon genre", de nombreuses propositions pour échanger avec la population ont été organisées collectivement par les associations : un café discussion, des interventions en milieu scolaire, un spectacle de théâtre, des projections-débat... Cet événement récurrent permet de sensibiliser les habitant.e.s et permet aussi des espaces de formation. Désormais ce festival s'appelle Nouveaux regards. La 7^{ème} édition réalisée en

novembre 2022 avait pour thème « de l'intime au politique ». Par la culture, d'autres associations sur les Monts du lyonnais, non portées directement sur des questions de genre et des sexualités mais s'y intéressant, peuvent proposer des spectacles, films, concerts qui amènent le débat. La Fabrik par exemple, une association de programmation culturelle invite régulièrement des artistes en résidence qui traitent de sujets de genres, de construction sociale. Mont'en Scène, une association d'art de rue qui propose un festival chaque année, amène dans sa programmation différent.e.s artistes qui traitent aussi par le biais culturel de ces enjeux. Une ferme « agricole », la ferme de la Maladière, propose, elle aussi, une programmation de conférences gesticulées où la thématique du féminisme, entre autres, est amenée.

2.3.4. Des collectifs engagés dans le Monts du lyonnais

Les Monts du lyonnais voient se créer de plus en plus de collectifs engagés autour des questions d'identités de genre, des sexualités, de lutte contre les violences et les discriminations LGBTQIA+ sous le prisme de la ruralité.

Le collectif informel Psst - Pas seul sur terre - s'est constitué en 2016 dans les Monts du lyonnais. Il réalise des podcasts, notamment sur les questions d'homosexualité et la ruralité.

Le collectif féministe La Meute Rurale s'est monté en 2023. Il aborde les questions de genre et de domination.

Le collectif de colleur.euse.s dans les Monts du lyonnais, Collage Féministes MDL défend un féminisme aux valeurs, intersectionnelles et antiracistes.

Le collectif KAP rassemble différents acteur.ice.s du territoire pour faire des échanges de pratiques, d'outils, des formations, collectivise des projets et interventions sur les thématiques de genre et sexualité.

Partie 3 : Missions et enjeux de la CCF

3.1. Animations collectives : Lutter contre les discriminations et visibiliser les personnes minorisées

Je vais parler ici des séances collectives menées dans les MFR des Monts du Lyonnais dans le cadre du DRSSA. Ainsi cette partie raconte une forme d'organisation et d'approche issue de mon expérience professionnelle individuelle et du travail d'équipe.

3.1.1. Les objectifs

Un des objectifs de ces séances est de pouvoir s'extraire d'un cadre scolaire et éducatif en utilisant des outils issus de l'éducation populaire. C'est un espace réservé aux participant.e.s pour discuter de thématiques liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle. C'est une co-construction entre la/les animatrice.s et les élèves. La priorité est la parole des adolescent.e.s. L'intérêt de ces séances est aussi d'inciter les jeunes à pouvoir s'autodéterminer. Chaque parole est légitime. Chaque individu a les ressources pour nourrir et participer aux séances. Elles sont aussi nécessaires pour confronter les idées, développer l'altruisme, nommer les émotions et pour comprendre que chaque personne part de son vécu, son environnement social, culturel, familial, participe à la réflexion commune de sa place et avec les autres.

Ces séances donnent aux personnes l'espace pour reconnaître et discuter des rapports de pouvoir, comme les inégalités de genre. De comprendre ce qu'est prendre soin de soi et des autres. Elles permettent de visibiliser les diversités de genres, de sexualités, de relations affectives. De questionner les violences que les personnes LGBTQIA+ peuvent subir. De réfléchir à comment faire alliance. C'est aussi un espace pour rappeler le cadre juridique des discriminations. Identifier lorsqu'un propos et/ou un comportement peut porter préjudice à une/des personnes.

3.1.2. L'éducation populaire : l'agentivité des personnes concernées.

Les animations collectives sont fondées sur l'éducation populaire. L'éducation populaire est une démarche politique qui a pour objectif d'aboutir collectivement à une transformation sociale. C'est également une posture pédagogique qui remet en cause la hiérarchie des savoirs. En favorisant le dialogue et l'échange collectif, cela permet à chacune et chacun d'exprimer et de partager son expérience. La CCF place donc les personnes au cœur de ses actions, convaincu.e qu'elles peuvent être des acteur.ice.s et conscient.e.s de leurs choix. Le savoir de chaque personne doit être considéré, qu'il soit issu de la théorie ou issu de l'expérience vécue.

3.1.3. La préparation des séances :

L'équipe du DRSSA se retrouve toutes les deux semaines en réunion pour gérer la coordination du dispositif et faire des retours sur les séances notamment avec les fiches évaluatives récoltées après chaque fin d'interventions. Plusieurs jours sur l'année scolaire sont réservés à l'organisation des séances, le travail des outils, la présentation et l'expérimentation de nouveaux supports d'animations.

De plus tous les deux mois se réunit la Commission Interventions Extérieures qui rassemble des salariées faisant des animations collectives dans les collèges, lycées et foyers à Villeurbanne, des personnes du dispositif Handicap et alors ? et du DRSSA. Ceux sont des temps d'échanges, de partage sur nos pratiques et nos outils. Par exemple, lors d'une réunion une des CCF a amené qu'elle ne savait plus quoi répondre lorsque certain.e.s jeunes lui disaient : « *Mais Madame, c'est contre nature* » lors d'échanges en animation collective sur la question de l'homosexualité. En équipe nous avons pu faire part de nos différentes expériences lorsque nous rencontrions ce genre d'argument. Le travail d'équipe porte le travail individuel et permet de faire évoluer sa pratique.

Le public majoritairement rencontré lors des interventions dans les MFR sont des garçons cisgenres, blancs, hétérosexuels entre 14 ans et 18 ans. Cela amène des spécificités à nos modalités d'interventions. Être une femme cisgenre seule face à une classe de 14 garçons âgés de 17 ans peut ne pas toujours être confortable. Nous réfléchissons à intervenir selon le groupe à deux animatrices et orienter les séances sur le consentement, le sexisme.

3.1.4. Le déroulé des séances d'EVARS

Le nombre de séances d'animation collective varie d'un établissement à l'autre. Il est en général de deux séances par niveau pour les classes d'orientation, ainsi que pour la première année de CAP et BAC professionnel. Une séance supplémentaire notamment pour les classes d'orientation peut être proposée en fonction des besoins repérés par la conseillère/animatrice ou l'équipe éducative de l'établissement. Les séances sont planifiées et organisées en lien avec un formateur ou une formatrice de l'établissement ou l'équipe de direction. Un échange systématique a lieu avant chaque séance avec le formateur ou la formatrice référent-e de la classe pour savoir comment vont les élèves. Les séances en collège se font en co-animation avec un.e personnel.le formé.e de l'éducation nationale. Les classes sont presque systématiquement dédoublées pour faciliter les échanges.

Chaque séance commence par une installation de la salle. En effet il est pertinent de changer la disposition des chaises et tables pour se mettre en position d'échange. Il est nécessaire de créer un autre environnement que celui de la classe. De laisser place à un espace de discussion, d'écoute, de débat avec un cadre propre à ces séances.

L'intervenante n'est pas là pour éduquer mais bien pour animer des temps d'échanges sur des thématiques liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Le rôle de l'intervenante est de veiller à une bonne circulation de la parole, animer les discussions, maintenir et rappeler le cadre, apporter des réponses à certaines questions, informer, orienter.

J'introduis la séance en informant pourquoi le Planning Familial est là et je présente l'association. Présenter le Planning Familial comme une association militante et féministe permet d'aborder les questions des féminismes, de faire le distinguo avec les Centres de Santé Sexuelle (CSS) de la métropole et peut-être permet aussi de limiter les propos discriminants.

Je précise qu'il n'y a pas de savoir descendant, que c'est un moment de partage collectif des ressources de chacun.e. Je ne suis pas là pour avoir un regard moralisateur, pour donner des conseils. Je fais ensuite un rappel des lieux ressources.

Le déroulé de la séance est présenté, ainsi que sa durée. Puis le cadre est défini et posé par les élèves et l'animatrice. Ce cadre peut être requestionné tout au long de la séance.

Je mets après chaque fin de séance des préservatifs internes et externes à la disposition des participant.e.s, qu'ils peuvent aussi venir chercher en permanence si ils sont gén.e.s d'en récupérer devant leurs camarades.

3.1.5. Focus sur le cadre :

Le cadre est un engagement collectif qui nous permet d'avoir un cadre de référence commun. Il a une fonction de contenant du groupe.

Un des piliers du cadre est le respect et le non jugement. On s'écoute et on ne coupe pas la parole quand quelqu'un.e parle. Nous définissons la méthode pour prendre la parole (lever la main et/ou prise de parole spontanée). On peut rire mais pas se moquer.

La confidentialité et/ou anonymat est nommé- « Tout ce qui est dit ici reste ici ». Je leur explique que la confidentialité permet de maintenir un espace de confiance où des choses peuvent se dire sans crainte que cela soit répété à l'extérieur du groupe. Je précise que c'est une règle importante et de la responsabilité de chacun.e. La confidentialité fait partie de la fiche de poste de l'animatrice. Je leur explique que je m'engage à ne pas aller répéter ce qui se dit dans le groupe aux formateur.ice.s, direction de l'établissement, parents, tuteur.ice.s ou autres jeunes. J'ouvre la discussion alors sur les cas où la confidentialité devrait être requestionnée, pour les

amener à parler du danger, comme des situations de violences vécues (violences sexuelles, couples, familles, écoles, camarades, harcèlement, cyberharcèlement, pensées/comportements suicidaires).

Certaines personnes peuvent faire leur coming out lors d'animation collective. Il est de la qualité de la CCF de recevoir, de contenir cette révélation tout en étant vigilante que les réactions des personnes constituant le groupe ne mettent pas en difficulté la personne concernée. L'animatrice valorise la parole de la personne : « merci de nous avoir fait confiance », « c'est courageux de se livrer au groupe », « si tu le souhaite nous pouvons prendre un temps ensemble après la séance ». Certaines situations peuvent amener à un entretien individuel et certaines pas du tout. La personne a déposé ce qu'elle souhaitait et cela lui suffit. J'ai pu animer certains groupes dans lesquels il y avait une personne transgenre. Ses collègues de classe était au courant, l'appelait par son nom d'usage et son pronom choisi tout en étant très soutenant sur sa place dans le groupe et ses prises de parole.

Je précise que la séance se déroule sur la base du volontariat. C'est-à-dire que ceux qui ne souhaitent pas prendre la parole, ceux qui ne veulent pas participer mais souhaitent rester dans le groupe c'est possible. Cela décale aussi d'un cadre scolaire, et peut être facilitant pour les personnes moins à l'aise dans les prises de parole.

Si un sujet mets en difficulté quelqu'un.e, c'est possible de le verbaliser et de changer de sujet et/ou si le sujet fait revenir des souvenirs, des vécus, on peut demander à sortir de la salle. Lors d'une animation un garçon transgenre a dû quitter la séance car la discussion était orientée sur les violences faites aux personnes LGBTQIA+ lui rappelant sa propre expérience.

Je trouve important qu'il soit possible d'utiliser le vocabulaire que les jeunes souhaitent. Pour rester dans de la spontanéité, faciliter la participation et utiliser un vocabulaire commun pour une bonne compréhension. La limite est les insultes et les propos discriminants. Et donc personne n'est violent.e dans ses paroles et ses gestes.

Il arrive que certains groupes et personnes aient des comportements de défiances avec des propos réactionnaires, discriminants, plus ou moins volontaires. Je me suis déjà retrouvée en difficulté car souhaitant maintenir un espace d'échange où la parole est libérée, avec une vigilance de n'être pas attaquante pour ne pas éteindre le débat. Mais cela a laissé la place à une montée de propos de plus en plus violents, homophobes et transphobes. Je me suis sentie dépassée. J'ai porté cette situation en analyse de la pratique et me suis rendu-compte que je n'étais pas la seule à rencontrer ce genre de situation. La question est faut-il cloisonner certains propos dès la présentation de la séance et la pose du cadre. Présenter d'où on parle en tant que Planning Familial, association féministe, qui lutte pour les droits des femmes et des personnes

minorisées, entre autres les personnes LGBTQIA+. Quitte à contraindre la parole, reformuler certains propos, recontextualiser au niveau historique notamment lorsqu'il est dit « c'est à la mode ». Et enfin poser le cadre juridique face aux discriminations. Certains jeunes soutiennent leur positionnement. Faut-il les exclure du groupe ? Il m'arrive d'amener les jeunes à imaginer les avantages qu'il y aurait à visibiliser son homosexualité et sa transidentité face aux réactions violentes notamment sur les réseaux sociaux, afin de questionner sur leurs représentations qui les laissent imaginer que « c'est à la mode » et qu'il y aurait quelque chose de facile, de choisi, et l'idée de « juste » faire comme tout le monde.

3.1.6. Evaluation de la séance

La séance se termine 5 à 10 min avant la sonnerie, il est alors distribué une fiche d'évaluation pour un retour de la séance par les élèves. Ces fiches d'évaluation permettent de savoir comment s'est passé la séance. D'après les bilans, en majorité les personnes rencontrées sont intéressées par ces interventions. Il y a une partie pour décrire ce qu'ils ont apprécié. En grande partie « la parole, sans tabou », « le respect », « pouvoir parler et échanger », « les débats ». Il est demandé s'il y a des choses qui ont pu les gêner. Souvent « rien » et de quoi ils auraient aimé parler comme autres sujets ou si nous les revoyons qu'est-ce qu'ils aimeraient aborder à la prochaine séance. Majoritairement la sexualité, la 1ere fois, les préliminaires.

Cet outil d'évaluation a évolué et a été amélioré pour plus d'inclusivité. En effet il a été ajouté au côté de « femme » et « homme », la catégorie « autres ». Ce qui était aussi problématique tout d'abord parce qu'imaginer que les personnes qui ne se reconnaissent pas dans la binarité de genre sont les « autres » ; cela peut être perçu comme excluant et violent. « Autres » ouvrent la porte à des propos de la part des jeunes dénigrant cette catégorie en mettant un animal ou un objet en guise de réponse. Après réflexion en équipe il a été décidé de mettre « genre : » et chaque personne se définit comme ils le souhaite.

A chaque fin d'année le bilan des séances est rédigé et présenté à l'établissement. Un rdv qui permet de faire le point, ajuster les séances et l'intervention des CCF/animatrices, parler des difficultés rencontrées, des choses à améliorer, des projets à venir. J'ai pu aussi organiser des rencontres lorsqu'il y avait des problématiques spécifiques aux jeunes rencontré.e.s comme T. qui avait besoin de soin psychiatrique, ou encore pour E. qui vivait du mégenrage avec une formatrice qui refusait de l'appeler par son prénom d'usage et d'utiliser son pronom choisi.

3.1.7. Outils utilisés : Visibiliser la diversité des sexualités, des attirances, des identités, d'expression de genre et lutter pour les droits des personnes LGBTQIA+

« **Mallettes contra** » : Outils pour découvrir les différents moyens de contraceptions, aborder la sexualité, les rapports sexuels, les IST, les IVG, les règles, l'anatomie, la reproduction, la physiologie, les hormones sexuelles et leurs effets, la puberté, le plaisir, le désir, les fantasmes. Elle permet de parler des sexualités et comment elles peuvent être vécues. « Un homme cis aimant la sodomie n'a pas forcément de rapport avec d'autres hommes ». Présenter la digue dentaire permet de parler des rapports oraux et de la sexualité des lesbiennes. Ces objets permettent de questionner la définition de la sexualité, et les présupposés que peuvent avoir les personnes. Est-elle toujours pénétrative et/ou avec un pénis et un vagin ? .

Ado sexo : Jeu de cartes illustrées avec différents dessins et affirmations qui abordent différentes thématiques en lien à la vie affective relationnelle et sexuelle.

« On peut aimer qui on veut », « L'homophobie est punie par la loi ». J'ai décidé de retirer certaines cartes du jeu qui incite aux propos homophobes et transphobes d'après les retours de personnes concernées : « Ce n'est pas normal d'être homosexuel(le) », « On reconnaît facilement quelqu'un qui est homosexuel.le », « On doit avoir une vulve pour être une fille ». C'est un outil qui permet d'ouvrir des discussions et débats. Mais les thématiques qui touchent aux questions LGBTQIA+ doivent-elles faire débat ?

Planches anatomiques : Dessins qui représentent les parties génitales externes, internes personnes cisgenres, transgenres, intersexes. J'utilise les planches anatomiques de « Nos sexes sont politiques », manuel d'anatomie génitale qui se penche sur la dimension politique de l'anatomie, l'importance du vocabulaire, la déconstruction de la médecine patriarcale porteuse d'oppression. En effet il présente la diversité des sexes appartenant à des personnes cis, trans, intersexes et dyadiques. Est représenté les développements du sexe embryonnaire externe et interne.

Violentomètre : Outil simple et utile pour "mesurer" si sa relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Cet outil permet de parler des violences dans les différentes sphères sociales. En couple, dans son groupe d'ami.e.s, dans sa famille. Les personnes minorisées sont plus sujet à subir des violences dans l'espace public et aussi privé. Les violences de couples ne touchent pas que l'hétérosexualité. Le violentomètre peut aussi être utilisé avec l'iceberg de la violence sexiste et/ou la boucle des violences.

Licorne des genres : Outil ludique qui aborde le sexe biologique, l'identité, l'expression du genre et l'attirance ou l'orientation sexuelle comme autant d'éléments différents. Elle permet de

parler de construction sociale, de différenciation entre le sexe et le genre, de faire la différence entre l'identité de genre et son orientation sexuelle et/ou amoureuse.

Questions libres : Un.e volontaire pose des questions sans outils et ni thème précis à l'animatrice qui renvoie la question au groupe. Ce temps est souvent investi dans les groupes en non-mixité choisis. En effet il y a un espace de confiance qui est favorisé pour pouvoir poser des questions sans avoir peur de se faire juger.

Brainstorming : A partir d'un mot, un concept (exple. Qu'est-ce qu'une bonne sexualité).

Jeu de la ligne ou jeu des affirmations : Débat mouvant.

Boîte à questions : Outils pour poser des questions de manière anonyme. En effet certaines personnes ont plus de difficultés à poser leurs questions devant le groupe, car ne souhaitent pas s'outter, appréhendent les jugements et moqueries. Ce qui est intéressant avec la boîte à question c'est de pouvoir la mettre à disposition des jeunes avant l'animation. Ainsi cela leur laisse le temps de réfléchir à leurs questions.

Technique de Delphes : Outils de réflexion collective pour définir ensemble ce qu'est par exemple, une « sexualité responsable ». Cette technique permet la cohésion de groupe quand c'est possible.

Mur des insultes : Outils pour visibiliser les discriminations à travers les insultes. Il est très utile pour visibiliser comme les insultes courantes sont homophobes et que même si « c'est pour rigoler » et bien c'est blessant pour certaines personnes car péjoratif, humiliant et dévalorisant.

Boucle des stéréotypes-préjugés-discriminations-inégalités-violences : Outils visuels qui permet de voir comment d'un stéréotype naît la violence et les discriminations. Cette boucle est utilisée avec des exemples concrets et parlants pour les ados. Cela leur permet de s'identifier et réfléchir à certains de leurs comportements qui peuvent s'inscrire dans cette boucle sans qu'ils en soient conscient.e.s.

3.2. Permanences d'écoute : Accompagnement psycho-sociale, s'autodéfinir

3.2.1 Permanences d'écoute dans les Monts du lyonnais

Les permanences d'écoute sont des espaces confidentiels, sans rdv où les jeunes sont reçu.e.s de manière individuelle ou en petit groupe pour discuter de thématiques en lien à la vie affective, relationnelle et sexuelle. C'est un espace d'écoute, d'information et d'orientation.

Chacune des animatrices à un numéro professionnel sur lequel les personnes reçues peuvent les joindre en dehors des permanences et sur leurs heures de travail. Ce mode d'échange permet de maintenir le lien suite à une rencontre, permet aux personnes de parler, de demander des informations quand les personnes ne peuvent pas se déplacer et/ou lorsqu'il y a une urgence.

Les coordonnées des animatrices et conseillères sont accessibles sur les différents documents informatifs, flyers, affiches ainsi que le numéro vert du Planning Familial.

3.2.1.1. Permanence hebdomadaire à la MFR de St Laurent-de-Chamousset

Cette permanence est habituellement bien repérée par les jeunes grâce au relais d'information par le référent éducatif, la régularité hebdomadaire, l'installation du roll-up « Planning Familial » dans le hall d'entrée, affichage des dates sur les murs de la MFR. En début d'année scolaire j'ai participé à une journée découverte avec les nouveaux et nouvelles élèves arrivant.e.. Ainsi j'ai animé avec une collègue un atelier pour présenter le Planning Familial, ses missions et ses actions sur l'établissement. Ce qui a pu créer un premier lien. Cette MFR est composée d'autant de filles que de garçons.

Tous les lundis le coordinateur de l'établissement annonce à chaque classe la présence de l'animatrice du Planning Familial pour assurer les permanences les mercredis de 17h30 à 19h00. Il est réservé une salle destinée à ces permanences où les entretiens se déroulent sans rdv de manière confidentielle. Elles sont investies par des personnes de 13 à 18 ans. Ces élèves sont à l'internat pour la majorité. Iels se rendent à la permanence après leurs cours ou suite à une intervention. Selon les semaines ce ne sont pas les mêmes classes qui sont sur le site car elles alternent avec leurs semaines de stage.

3.2.1.2. Permanence bimensuelle à la MFR des Charmattes

Cette permanence a lieu en principe les 1er et 3ème mercredis soir du mois, mais cela peut varier selon les vacances scolaires. La mise en place de ces permanences se fait chaque début d'année avec le formateur référent selon notre agenda et celui de la structure. Cette année une nouvelle référente éducative et de l'animation est en poste et fait le lien avec les jeunes, donne l'information de notre présence en début de semaine, et elle a présenté aux parents le Planning Familial et son rôle dans la structure lors de la rentrée scolaire.

Cette permanence semble habituellement bien repérée par les jeunes qui sont là depuis plusieurs années. Ils viennent facilement chercher des préservatifs, pour la plupart. Certain-e-s viennent également échanger et poser des questions en lien avec leur vie intime et sexuelle, les discriminations qu'ils peuvent subir, etc. Souvent, leur venue fait suite à la séance collective qui a été animée au sein de leur classe les jours précédents.

Cette permanence semble bien répondre aux besoins des jeunes en internat qui ont alors peu accès à des structures ressources sur leur territoire ou près de leur domicile. Cet établissements

accueil principalement des garçons. Il y a une forte prégnance au rapport de force et de domination véhiculé par des représentations masculinistes et virilistes.

3.2.1.3. Permanence à la MJC de Saint Symphorien sur Coise et Saint Martin

Suite à la demande de 3 MJC, le DRSSA a assuré une fois par mois pendant 3 mois, de mai à juillet 2022, des permanences d'écoute sans rendez-vous, confidentielles. Historiquement les animatrices et conseillères sont intervenues dans ces MJC pour animer des séances collectives. Chaque lieu possède une pièce assurant la confidentialité pour les personnes reçues avec une entrée différente de l'entrée principale. Proposer ces permanences d'écoute permet aux jeunes qui ne sont pas scolarisé.e.s dans les établissements où habituellement sont assurées les permanences d'y accéder. De plus ces MJC sont des espaces de vie hors établissement scolaire, investis par les jeunes selon leurs envies. Cela permet aux intéressé.e.s de venir en autonomie et discrétion profiter d'entretien pour parler de vie affective, relationnelle et sexuelle, de venir récupérer des préservatifs internes, externes, du lubrifiant, des tests urinaires de grossesse, des contraception d'urgence et des protections menstruelles.

3.2.2. Vignettes Cliniques

Courant de l'année 2021-2022, je rencontre T. lors de la permanence de la MFR de Saint Laurent Chamousset accompagné d'une de ses copines. Il m'explique que c'est un garçon transgenre mais qu'il n'en a pas encore parlé à ses parents. Il a 15 ans. C'est déjà difficile d'en parler à un.e adulte y compris moi. Je lui demande son pronom et son prénom d'usage. Il était plutôt stressé en arrivant à la permanence. Son non-verbal était assez explicite. Il ne me regardait pas dans les yeux, n'arrêtait pas de bouger sur sa chaise. Il m'expliquera plus tard qu'il prenait un traitement pour son trouble de déficit de l'attention. Lorsque j'ai utilisé son pronom choisi il a tout de suite changé de comportement et s'est ouvert.

T. a vécu du harcèlement dans son ancien établissement scolaire. Un nude avait circulé dans le collège. Il a commencé à rentrer dans une grande dépression avec le développement de phobies scolaire, à pratiquer de l'automutilation et a fait une tentative de suicide.

La première fois qu'il est venu me rencontrer c'était pour parler de sa volonté de transition et qu'il souhaitait en parler à ses parents. Son cadre familial était difficile car ses parents étaient séparé.e.s depuis peu et ne se parlaient plus du tout. Son père tenait des propos très virulents à l'encontre de sa mère ce qui mettait T. en grande difficulté. Malgré sa demande d'arrêter, son père ne l'entendait pas. La communication avait l'air compliqué avec celui-ci. T. était triste car il considérait sa relation avec son père bonne et qu'il la voyait se détériorer.

T. est venu plusieurs fois à la permanence, accompagné puis seul. Son état psychique se dégradait. C'était pour lui de plus en plus difficile d'être mégenré dans sa famille et à la MFR. Les élèves de la classe l'appelaient par son prénom d'usage et son pronom choisi mais certain.e.s formateur.ice.s continuaient à l'appeler par son prénom de naissance. Quelques mois après notre rencontre, il fit son coming out auprès de sa mère mais c'était toujours aussi compliqué de parler à son père. Je lui ai proposé de me rapprocher des formateur.ice.s et directeur de l'établissement pour discuter des conditions d'usage concernant l'utilisation de son prénom et pronom choisi, ainsi que les changements sur les listes d'appels, de cantine. De plus je lui ai proposé de rencontrer son père pour pouvoir discuter de sa transition avec lui. Il a accepté mes deux propositions. J'ai ainsi pu échanger avec le coordinateur de la MFR et le directeur, c'est aussi à ce moment que la proposition de sensibilisation et d'apport de cadre juridique pour l'accueil des personnes transgenres, non-binaire et en questionnement dans la MFR a été imaginée. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer le père de T. car la dernière fois que T. est venu me voir à la permanence de la MFR il allait très mal. Il avait recommencé à se scarifier et avait des pensées suicidaires. Il m'avait déjà parlé d'une chute de son moral pendant les vacances d'été sur un temps informel lors de ma présence sur la MFR. T. avait déjà une expérience de l'hôpital psychiatrique qui ne s'était pas très bien passée, de plusieurs semaines. Il avait un suivi avec une psychologue plutôt au fait sur les questions de transidentité mais qu'il ne voyait pas assez souvent. Ainsi qu'une psychiatre qu'il n'aimait pas mais qui lui faisait ses prescriptions de médicaments. Nous avons convenu ensemble qu'il puisse demander à sa mère de voir plus régulièrement sa psychologue et de chercher un.e psychiatre transfriendly. J'ai pu lui faire parvenir une liste d'adresses issues du répertoire du Planning Familial. Mais ce n'était pas suffisant. Il allait de plus en plus mal. Je lui ai donc dit que je m'inquiétais pour lui. Je lui ai demandé s'il ressentait le besoin de se faire suivre dans un hôpital psychiatrique et si oui, je pouvais en parler avec la MFR et ses parents. Il a accepté. S'en est suivi plusieurs échanges avec la MFR et les parents par téléphone et mail. T. se fit accueillir dans un centre psychiatrique pour adolescent.e.s pendant plusieurs semaines. Il a pu écrire une lettre à son père pour lui dire qu'il voulait entamer une transition. Il a décidé de ne pas continuer son cursus à la MFR mais de changer d'établissement scolaire. Il a décidé qu'il souhaitait entamer à sa majorité une transition hormonale. Il est resté plusieurs semaines à l'hôpital. Je n'ai pas eu de ses nouvelles mais j'ai pu échanger avec sa mère qui était dans le flou sur les questions de transidentité. Je lui ai proposé de se faire accompagner sur ces questions si elle avait besoin. Je l'ai orienté vers des associations de personnes paires comme Chrysalide à Lyon. T. a fait une tentative de suicide pendant son hospitalisation. Un de ses traitements prescrit lui a fait faire une grosse

décompensation. Sa mère a pu me dire quelle n'avait pas assez estimé le mal être de son enfant. J'ai proposé de rencontrer T. au CPEF de Villeurbanne une fois partie de la MFR. C'était la dernière fois que je le voyais. Depuis il ne m'a pas recontacté et sa mère non plus.

3.3.Place et Posture CCF leviers/freins

Les missions des Conseillère Conjugale et Familiale sont nécessaire pour visibiliser, soutenir les personnes minorisées notamment au travers des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, les permanences d'écoute, la formation des professionnelles encadrant dans les Monts du lyonnais. Mais les CCF sont aussi confrontées à certains freins dans leurs actions, notamment avec les contraintes de la ruralité et du manque de ressources et moyens pour l'accès à la santé sexuelle.

3.3.1. Les séances collectives, un levier pour visibiliser les droits et les discriminations envers les personnes LGBTQIA+

Les séances collectives sont indispensables à la visibilité des personnes LGBTQIA+, de leurs vécus et leurs droits. Elles mettent en lumière les violences subies et les discriminations. Elle promeut l'autodétermination de chacun.e. Les séances d'EVARS permettent aux personnes concernées ou en questionnement de s'identifier, de légitimer leurs identités et orientations. La spécificité du lieu d'intervention, qui est la ruralité me fait rencontrer des profils de personnes dans une méconnaissance et/ou un manque de représentations des minorités de genres et sexuelles dans leur environnement. Cela peut engendrer des préjugés, des paroles violentes, des propos discriminants. Un des moyens d'information utilisé par les jeunes sont les réseaux sociaux qui valorisent plus ou moins des informations fausses ou des représentations subjectifs des personnes LGBTQIA+. Cette fenêtre peut venir accroître des présupposés et stéréotypes à venir requestionner. Mais, ils sont aussi un atout pour soutenir les personnes concernées, qui vivent isolées dans des territoires éloignés, pour proposer des représentations inspirantes ainsi que des ressources.

Le rôle de la.le CCF est de maintenir un cadre de dialogue non-jugeant. A travers ces séances, la.le CCF promeut l'autodétermination, l'autodéfinition et l'empowerment.

Un des freins à ces séances est le non-respect de la loi 2001. En effet les séances d'EVARS s'inscrivent dans l'application de 3 séances par an de la maternelle au lycée pour les jeunes scolarisés.e.s. Nous intervenons majoritairement auprès des jeunes à partir de 13 ans. Pour lutter contre les violences de genres, sexistes, sexuelles, lgbtphobes, permettre aux jeunes de se définir selon leur choix, il est préconisé de commencer les séances tôt dans leur développement

car leur environnement est empreint d'hétéronormativité, d'injonctions à la bicatégorisation, aux stéréotypes de genre, au ciscentrisme. Un des freins rencontrés, issu de ce constat est l'homophobie et la transphobie croissante et décomplexée chez certains jeunes en ruralités. Comme nous présentons les séances d'EVARS comme des espaces de libre parole certaines personnes s'en saisissent pour porter des propos discriminants et violents. Iels peuvent mettre en péril la séance, en difficulté les personnes concernées du groupe, ainsi que l'animateur.ice.

3.3.2. Le Travail d'écoute active, les piliers socles du métier de CCF au service des jeunes rencontré.e.s

Les permanences sont des espaces confidentiels, gratuits et sans rdv, où les personnes peuvent venir déposer leurs questionnements, craintes, témoignages. Les jeunes queers et ou en questionnement qui investissent ces permanences viennent, pour certain.e.s, pour la première fois parler de leur identité de genre, leur orientation sexuelle. La.le CCF à travers un accueil inconditionnel et sans jugement crée un espace de confiance où la parole des personnes n'est pas remise en question. Enfin elles peuvent raconter leur histoire, peut-être une première étape importante dans leur parcours. La.le CCF doit accompagner la parole, en la soutenant et en la valorisant. La reformulation est un outil de l'écoute active qui permet de porter les propos de la personne, d'appuyer l'écoute, le respect et la considération. La reformulation permet aussi à l'écouté.e d'entendre de manière différente sa parole et étaye son cheminement de pensée tout en confirmant ou infirmant ce qu'iel souhaite partager. Certaines personnes viennent déposer leur mal-être soit par leur invisibilisation, ou mégenrage de leur famille, leur environnement scolaire. Les discriminations et les micro agressions vécues au quotidien génèrent beaucoup de violence et fragilisent la santé mentale des personnes minorisées. Le rôle de la.le CCF est de créer un espace inclusif en demandant et respectant le prénom d'usage et le pronom choisi des personnes trans et non-binaires. De ne pas présupposer de la sexualité des personnes rencontrées est aussi une posture nécessaire pour éviter les discriminations notamment auprès des personnes ayant des rapports vulves à vulves. La.le CCF a une approche centrée sur la personne. L'écoutée est experte de sa situation. La.le CCF valorise les ressources des jeunes rencontré.e.s avec un regard positif inconditionnel pour que les personnes ne se sentent pas obligées d'adapter leur discours en fonction de l'écoutant.e. La.le CCF favorise le libre cours à la parole tout en respectant le rythme de la personne. Dans une compréhension empathique la.le CCF est préoccupé.e par les récits entendus et s'adapte aux besoins et demandes avec congruence. Le/la professionnel.le permet des pauses lors de l'entretien lorsqu'elle perçoit les émotions pour les

laisser vivre, les reconnaître et les partager avec l'écouté.e. Les verbaliser permet aussi d'éviter les violences intériorisées.

Le dispositif itinérant permet l'accès à la santé sexuelle des personnes LGBTQIA+ sur les territoires ruraux mais je rencontre des difficultés à faire des suivis après une rencontre en permanence. En effet je ne vis pas sur le territoire et les personnes adolescentes sont souvent contraintes par leurs moyens de locomotion. Cela peut créer de la frustration et une sensation d'accompagnement limité. Même si les écouté.e.s ont mes coordonnées ils ont du mal à me contacter par téléphone et ou par mail. Je ne suis pas sur Snapchat, le réseau de communication qu'utilise le public rencontré. Ainsi je limite les prises de contacts, demandes et/ou prises de rendez-vous. Les permanences en MFR sont hebdomadaires mais réservées aux personnes scolarisées là-bas. Les permanences en MJC ouvertes à toutes sont mensuelles donc moins fréquentes. Il existe trois permanences dans trois villes différentes sur la même ligne de bus le 2EX. L'objectif est que les trois permanences soient réparties sur trois semaines tous les mois pour une régularité et une fréquence rapprochée.

Un.e CCF se doit d'orienter au mieux les personnes selon leurs besoins. Le Planning Familial du Rhône entretient un maillage partenarial notamment avec des associations de personnes transgenres, mais aussi des médecins pour des accompagnements de personnes souhaitant une hormonothérapie, des juristes pour des changements d'état civil, des psychologues LGBTQfriendly. Orienter c'est aussi informer des professionnel.le.s discriminant.e.s, stigmatisant.e.s suite aux retours de personnes concernées et reçues au Planning. A nouveau les freins liés à la mobilité sont importants. En effet certain.e.s jeunes ne souhaitent pas que leurs parents soient au courant et/ou vivent de l'exclusion de la part de ceux-ci, du rejet voire de la violence.

Certain.e.s professionnel.le.s adaptent de plus en plus leurs moyens de rdv, de consultations notamment en favorisant la téléconsultation, les rdvs à distance. Mais certain.e.s adolescent.e.s n'ont pas la possibilité d'y avoir accès. Peut-être que la.le CCF peut organiser des temps de rdv avec les professionnel.le.s lors de ses permanences. Le travail de la.le CCF est aussi de faire de la veille des professionnel.le.s sur le département du Rhône. Et aussi faire de la veille sur les réseaux sociaux. Effectivement sur instagram il existe beaucoup de comptes de personnes LGBTQIA+ qui peuvent être des ressources, sources d'inspiration, d'informations, de reconnaissances de vécus. La.le CCF relaie les ressources multimédia à disposition.

3.3.3. Accompagner les parents des personnes LGBTQIA+

La.l.e conseiller.e conjugal.e peut aussi accompagner le.s parent.s, tuteur.ice.s des personnes concernées. Si et seulement si la personne rencontrée le souhaite ou qu'elle est en situation de danger. Nous pouvons rencontrer les personnes seules puis le.la.les parent.s et/ou les deux en même temps. Il peut y avoir des temps d'échanges par téléphone et/ou par mail pour donner des informations, orienter. Ce qui est dit aux parents est convenu avec le.la jeune.

Si le parent est en grosse difficulté il peut être proposé un suivi plus spécifique pour iels. Dans ce cas-là on oriente vers un.e autre CCF pour accompagner les parents.

Certains parents peuvent être réticents aux choix de leur enfant. Ne souhaitent faire aucun effort, voire même les exclure. Le rôle de la.le CCF est de rester attentive et proposer des solutions d'aide si le.la jeune se sent en difficulté chez lui elle. Lui donner le cadre légal et les devoirs de ses parents. En effet les parents doivent procurer un espace sécurisant pour leur enfant, s'occuper de iel et favoriser son bien-être. Et s'il y a de la violence intra familiale envisager de faire une Information Préoccupante.

Certains parents sont sidéré.e.s, ou ont besoin de temps pour s'adapter au choix de leur enfant. La mère de T. me disait, qu'il lui arrivait de le mégenrer mais elle se corrigeait de suite. Alors qu'à priori le père de T. faisait un refus catégorique de l'appeler par son prénom d'usage et d'utiliser son pronom.

Accompagner les parents d'une personne mineure LGBTQIA+ c'est aussi les valoriser dans leur démarche, leur soutien, ne pas les juger sur leur réticence mais plutôt leur expliquer que c'est normal de passer par une étape complexe, et que ça prend du temps d'intégrer l'évolution de ses enfants, de les laisser grandir et s'autodéfinir. Soutenir les personnes encadrantes, c'est s'assurer d'un environnement épanouissant, sécurisant pour les personnes concernées.

La maman de T. ne souhaitait pas que son fils commence l'hormonothérapie avant sa majorité. Pourtant il est prouvé qu'un jeune transgenre a une santé mentale nettement meilleure lorsqu'iel débute l'hormonothérapie. De plus les démarches peuvent être longues.

Une des difficultés rencontrées lorsque T. était encore scolarisé à la MFR, était que pour modifier son prénom sur les documents de fonctionnement, type liste d'appel, il fallait l'accord des deux parents. Sauf que le père n'était pas encore au courant et lorsqu'il l'apprit, il était plutôt réfractaire. Cela mérita un échange avec l'établissement et moi-même pour leur dire que si un parent n'agissait pas pour le bien-être de son enfant c'était aussi à l'établissement de prendre le relais et d'accorder la possibilité de l'utilisation du prénom et pronom choisi.

Ce n'est pas si simple d'avoir les établissements scolaires comme alliés. Les MFR sont des établissements privés mais ils s'appuient sur la circulaire Blanquer très contraignante pour les

personnes mineurs transgenres. En effet, le ministère de l'Éducation Nationale a publié une circulaire visant à améliorer la prise en compte de l'identité de genre des élèves trans dans les établissements scolaires. Cette circulaire a été jugée insuffisante par de nombreuses associations, contrairement à celle élaborée en collaboration avec des associations de personnes concernées, rejetée par le cabinet du ministre Jean-Michel Blanquer. Malgré la rédaction d'un vade-mecum, le texte final a été expurgé de nombreux éléments essentiels, tels que la reconnaissance des élèves intersexes et l'utilisation de formules inclusives par les enseignant.e.s. De plus, la notion d'autodétermination, permettant aux mineur.e.s transgenres de changer leur prénom et pronom sans l'accord des parents a été supprimée, suscitant des critiques pour sa violation des droits de l'enfant. Ces restrictions et réticences témoignent d'une conception discriminatoire et d'une transphobie systémique. Le climat politique actuel ne semble donc pas propice à une réelle prise en compte des élèves LGBTIQIA+.

3.3.4. Sensibilisation à destination des professionnel.le.s : Encadrant.e 1^{er} contact avec les adolescents au quotidien

Suite au constat que les interventions du Planning Familial n'étaient pas suffisantes pour maintenir un environnement accueillant pour les personnes minorisées, pour lutter au quotidien contre les violences et les propos discriminants, il fallait apporter des outils et sensibiliser les professionnel.le.s au quotidien avec les jeunes, notamment dans les MFR. Ces établissements avec internat ont des spécificités propres à leur structure, comme les dortoirs non-mixtes, les vestiaires, les sanitaires. Il est aussi évident que les adultes encadrant.e.s véhiculent elleux aussi des préjugés, ont des paroles et comportements homophobes, transphobes, sexistes.

Fin 2022, le DRSSA a animé un temps de sensibilisation à destination des professionnel.les de la MFR de Saint-Laurent-de-Chamousset autour de l'accueil des personnes trans, non-binaires ou en questionnement. Ce temps a fait suite au repérage de difficultés de l'équipe quant à la prise en charge d'élèves transgenres, et suite aux difficultés exprimées par les jeunes eux-mêmes. C'est à la suite d'un temps de bilan et d'échanges avec le responsable éducatif et le directeur, avec qui nous avons pu partager ces constats de difficultés et de méconnaissances, que nous avons proposé un temps de sensibilisation autour de ces questions. L'équipe était partante, et cette sensibilisation a semblé correspondre aux attentes des professionnel.le.s présent.es (qui étaient volontaires car l'inscription était libre).

L'objectif de cette sensibilisation était de réfléchir à comment proposer un environnement accueillant et accompagner au mieux les personnes transgenres, non-binaires et en questionnement. La première partie était sur les discriminations. Comment les repérer,

comment nous les véhiculons, questionner les préjugés et stéréotypes de chacun.e pour lutter contre les discriminations avec un focus sur la transphobie. La deuxième partie était comment utiliser un vocabulaire adapté en mettant à leur disposition un lexique détaillé, faire la différence entre identité de genre, orientation sexuelle, expression de genre. Comment être attentif au mégenrage. La troisième partie portait sur le cadre légal pour les mineur.e.s dans le cadre scolaire : l'utilisation du prénom et pronom d'usage, les modalités à mettre en œuvre, et adapter les dortoirs et vestiaires : que disent les lois et les recommandations ? Et quelles critiques on peut en faire. Et enfin la dernière partie était un temps pour une réflexion sur sa posture individuelle et collective vis-à-vis des jeunes et entre collègues.

Cette séance s'est déroulée sur 2h avec 16 participant.es sur 60 salariées, et 2 animatrices. Il peut être difficile de mobiliser un nombre conséquent de personnes sur les questions LGBTQIA+. C'est pourquoi il est important que certain.e.s professionnel.le.s puissent avoir des ressources à mobiliser auprès de leurs collègues réfractaires.

3.4. Action du Planning Familial sur le territoire des Monts du lyonnais avec des partenaires :

3.4.1. Expo Archives PF69

Depuis plusieurs années le Planning Familial participe au festival "Nouveaux regards" (anciennement "semaine de la tolérance"), qui est une action phare sur le territoire de la communauté de communes des Monts du lyonnais, de par les thèmes engagés proposés, par la diversité des supports utilisés (conférences, spectacles, animations, projections...) mais également car il s'agit de l'une des seules actions réunissant un grand nombre de structures d'éducation populaire du territoire. Pour l'édition 2022, le Planning Familial 69 a proposé l'exposition, *De l'intime au politique : 60 ans d'archives*, exposition qui retrace l'histoire du Planning Familial et de ses combats autour des questions de sexualité, de contraception, d'IVG, de genre. Cette exposition est le résultat d'un projet collectif : transmettre l'histoire du Planning Familial et mettre en valeur son riche fond d'archives. Un petit groupe de militantes, accompagnées par notre documentaliste, a ouvert les placards, les classeurs, les cartons, à la recherche de documents qui pourraient représenter les 60 ans d'existence de l'association. Des tracts, des affiches, des comptes-rendus de réunions, des documents administratifs ont été retrouvés, certains étant classés, d'autres dispersés en différents lieux qui témoignent de l'histoire du Planning et des luttes féministes à Lyon.

Cette exposition était accessible tout au long du festival (du 22/11/2022 au 10/12/2023) au sein du centre social archipel (partenaire du planning et structure coordinatrice du festival) et se

voulait interactive : parce que l’histoire du Planning entre forcément en résonance avec celle des participant.es, le planning invitait les personnes à remplir des petits post-it pour partager leurs témoignages en lien avec ses grandes thématiques, leur expérience avec le Planning Familial ou encore leurs souvenirs des luttes féministes.

3.4.2. Participation Copil Jeunesse

La communauté de communes des Monts du lyonnais travaille depuis septembre 2021 pour sa politique jeunesse (12-25 ans). Après plusieurs mois de rencontres avec divers acteurice.s concerné.e.s (dont le Planning Familial) les élu.es de la communauté de Communes ont établi une feuille de route avec des axes prioritaires.

Afin de favoriser une interconnaissance entre tous les acteur.ice.s et travailler ensemble à la mise en œuvre de cette politique, le Planning Familial a participé à un temps fort le 17 octobre 2022. A la suite de ce temps fort, le Planning Familial a été choisi, par les personnes présentes, pour faire partie du comité de pilotage jeunesse de la CCMDL qui va devoir prioriser les axes et les actions à mener afin de piloter cette politique jeunesse sur ses territoires. Le Planning Familial participe donc à ces temps de réunions depuis la fin de l’année 2022 avec plusieurs partenaires jeunesse, des jeunes, une élue et une technicienne de la communauté de communes. L’accès à la santé et au bien-être est un axe prioritaire.

De plus, pour visibiliser nos actions et notamment nos permanences en MJC le dispositif a été invités auprès des élu.e.s lors d’une commission Petite enfance/Enfance/Jeunesse de la CCMDL pour une présentation du DRSSA et ses actions sur le territoire des Monts du lyonnais.

3.4.3. Stand Pride rurale

Lors de la première journée de la Marche des fiertés rurale des Monts du lyonnais le 3 juin 2023, le Planning Familial avait un stand à l’entrée de la salle qui accueillait les ateliers, événements et moments conviviaux de la journée. Le stand était tenu par les personnes du DRSSA, ainsi qu’une personne du CA, et deux militantes, bénévoles dont une personne paire. Nous avons rencontré des jeunes personnes transgenres, des personnes de la mairie, un instituteur, des parents de personnes concernées ainsi que des professionnel.le.s de centre sociaux. Etaient présentés nos différents supports pédagogiques, des prospectus, fanzines, que nous distribuons au Centre de Villeurbanne, lors de nos séances et de nos permanences, recensés à la fin de cet écrit à la page 62. Nous avons à disposition du matériel de RDR, soit des préservatifs internes et externes, du lubrifiant, une notice pour fabriquer sa digue dentaire, ainsi que des gants et une fiche explicative « A quoi peuvent servir ces gants », du sexe avec les doigts et ou main, pour protéger son dicklit et pour le sexe oral. La documentaliste nous avait

sélectionné toute une série d'ouvrages à retrouver dans la bibliographie à la fin de cet écrit avec les supports à disposition des personnes rencontrées.

3.4.4. Diagnostic Social du Territoire

De mars à juin 2023 le DRSSA a accueilli 8 stagiaires entre 23 et 33 ans en école d'assistante sociale. Nous avons fait appel à elles suite à une sollicitation de leur établissement de formation, pour faire un diagnostic social du territoire des Monts du lyonnais. En effet suite à de nombreux questionnements quant à l'évolution du dispositif, il nous semblait nécessaire de faire un diagnostic sur l'ouest lyonnais pour évaluer les besoins et accès en santé sexuelle des jeunes en ruralité. Les stagiaires devaient être véhiculées car l'objectif étaient de faire des entretiens avec l'ensemble des acteur.ices du territoire ainsi que réaliser un questionnaire à destinations des personnes concernées. La restitution de ce travail est prévue fin septembre 2023. Nous participerons au public.

Nous avons mis à disposition les documents de ressources nécessaires à leur travail, comme les contacts de nos partenaires, le dernier rapport d'activité. Nous avons fait une présentation du Planning Familial du Rhône, du DRSSA et de nos objectifs pour ce DST. Elles étaient en autonomie dans leurs recherches. Elles ont choisi leur angle d'approche et rédigé leur questionnaire. Chaque mois nous nous retrouvions pour faire un point, répondre à leurs questions et leur faire des retours quant à leur direction. Nous avons simulé une séance d'EVARS pour qu'elles puissent se rendre compte des déroulés et contenus de ces séances. Pour la majorité d'entre elles, elles ne connaissaient pas le Planning Familial et ses missions ainsi que le territoire rural. De plus lors de leur bilan de stage elles ont pu nous faire part que travailler en non mixité était une première expérience très appréciée.

Partie 4 : Les perspectives et propositions d'actions

4.1. Renforcement de la présence sur le territoire du DRSSA

4.1.1. L'aller -Vers : une unité mobile sur les Monts du lyonnais.

Lorsque j'ai été embauché, en octobre 2021 au Planning Familial du Rhône sur le DRSSA, il y avait sur ma fiche de poste le diagnostic et développement pour un projet bus itinérant pour mener des actions « d'aller-vers » sur les territoires de l'ouest lyonnais dont les Monts du lyonnais. L'objectif était d'aller toucher les jeunes de 12 à 25 ans qui ne sont ni scolarisé.e.s, ni véhiculé.e.s, qui ne sont pas en foyer, au travail ou ne fréquentent pas les centres jeunes. Ainsi que les publics minorisés, précarisés qui n'ont pas de ressources sur le territoire. Il y avait un souhait de pouvoir externaliser les bureaux du PF, faire des entretiens, de l'information, de l'orientation, de la RDR, des dons de préservatifs, TUG, CU, distribution de fascicules, consultation de livres sur place.

Lorsque nous avons présenté cette ambition à nos partenaires, lors d'un de nos Copil, les retours ont été qu'un bus Planning Familial sur la place du village manquait de confidentialité et freinerait la venue des personnes. « Tout le monde se connaît ». Il faudrait donc aller dans les espaces investis par les jeunes comme les city stade. Pour cela il fallait avoir une connaissance des lieux et de leur fréquentation pour aller à la rencontre des jeunes. Donc une certaine connaissance du territoire. Et surtout qu'il y avait déjà des projets d'unité mobile qui se créaient sur l'Ouest lyonnais. Ainsi la première étape était d'aller rencontrer ces dispositifs.

Nous avons participé à la première réunion du projet d'un espace jeune itinérant développé par la MJC de Thurins. Suite à cette réunion avec différents acteur.ice.s du territoire et des échanges de mails nous avons constaté que nous ne pouvions pas nous investir dans ce projet car son objectif était de proposer des animations, des stands de nourriture, et le véhicule ne pouvait accueillir des entretiens à l'intérieur. De plus l'équipe de la MJC nous demandait une disponibilité que nous ne pouvions pas fournir.

Nous nous sommes rapprochées du Centre socioculturel l'Archipel à Saint-Symphorien-sur-Coise. Une des animatrices a mis en place le dispositif « Ressources Jeune Itinérant » pour les 11-25 ans. Ce dispositif va dans les communes ne disposant ni de local jeune ni de centre social. Les actions se déroulent avec un minibus, un barnum, des chaises de camping, une bibliothèque portative avec des jeux et des bd. Cette unité mobile propose des ressources autour de la santé, du bien-être, espace de connexion, mobilité internationale, orientation, accompagnement de projet jeune, boîte à outils. L'animatrice était très enthousiaste de nous emmener avec elle de manière ponctuelle pour les questions de santé sexuelle. Nous n'avons pas pu faire exister ce

partenariat, car nous estimions qu'il n'y avait pas d'espace pour des entretiens éventuels dans un espace confidentiel. De plus le dispositif est saisonnier et ne circule pas pendant l'hiver car les conditions météo sont trop rudes.

Les maisons de service de Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise mettent à disposition de ses habitants le Bus France services depuis juin 2023 qui accompagne les habitant.e.s des Monts du lyonnais dans leurs démarches administratives et numériques. Lors de rencontre avec les élu.e.s de la CCMDL il a été question de mutualiser ce véhicule et éventuellement d'en faire profiter le Planning Familial pour faire des permanences à l'intérieur. Concernant l'idée du bus Planning Familial, après étude de faisabilité en comparant avec d'autre projet d'unité mobile sur le territoire français, nous sommes confrontés à différents freins. Et majoritairement sur nos moyens financiers et nos ressources humaines. Si nous acquérons un véhicule, le DRSSA et son organisation serait amenée à changer de manière significative.

En fonction du compte rendu du DST en septembre 2023 nous pourrions poursuivre notre analyse de territoire, nos actions « d'aller vers » et leur modalités pour favoriser l'accès à la santé sexuelle des adolescent.e.s LGBTQIA+ en ruralité.

4.1.2. Création d'un EVARS dans les Monts du lyonnais.

On a pu voir se monter sur le territoire français des antennes fixes du MFPF en ruralité. Comme par exemple à Saint-Yrieix-la-Perche en Nouvelle-Aquitaine situé dans « la diagonale du vide ». Effectivement imaginer la création d'un EVARS paraît pertinent. Malheureusement aucune des salariées ne vit sur le territoire. Malgré tout il y a un réseau actif d'acteur.ices mobilisé.e.s sur les questions de santé sexuelles qui pourrait accompagner ce projet. La CCMDL possède des locaux qui pourraient être mis à disposition. Cela demanderait de monter un dossier de financement auprès de l'ARS qui finance déjà en partie les actions du DRSSA. Il faudrait se rapprocher des différentes structures qui ont été montées en France en ruralité pour faire des échanges d'expériences, partager des méthodes et conseils. Le Planning Familial a un réseau sur « Entre nous » qui permet de mobiliser les personnes collectivement et au niveau national pour de l'entraide, et de l'information. Il serait question aussi d'embauche et/ou de mobilisation de militant.e.s bénévoles. Certains EVARS repose en grande partie par l'investissement de leurs bénévoles. Cela pose la question du travail non rémunéré. Monter un EVARS dans les Monts du lyonnais permettrait aux jeunes LGBTQIA+ du territoire d'avoir accès à un lieu ressources, d'informations, qui pourrait être aussi un espace de rencontre en mixité choisie.

4.1.3. Maintenir, consolider le maillage partenarial du territoire des Monts du lyonnais.

Le travail d'un.e CCF est aussi d'entretenir ses rapports avec les partenaires. Il est indispensable de continuer notre maillage partenarial dans les rencontres, présentations du Planning Familial et ses actions. Certaines relations partenariales sont précieuses. L'expérience a pu montrer qu'un travail partenarial est souvent tenu par une personne et sans sa présence les actions peuvent ne plus être reconduites. Il est aussi nécessaire de faire de la veille pour les acteur.ice.s de santé du territoire pour orienter au mieux les jeunes. Rencontrer de nouveaux partenaires enrichit aussi notre présence sur le territoire et diversifie nos champs d'action. Cette mission demande du temps qui parfois manque aux CCF. Ainsi que des compétences et/ou notions de certains enjeux notamment politiques et territoriaux qui dépassent les connaissances des CCF. Suite à la 1^{ère} Marche des fiertés rurales accordée par la ville de Saint Martin en haut on peut penser que le territoire des Monts du lyonnais est un soutien à la cause LGBTQIA+ et à la lutte des violences que peuvent subir les personnes minorisées sur ce territoire.

4.1.4. Visibiliser la présence du PF sur le territoire et la renforcer

Renforcer la présence du PF sur le territoire c'est aussi être visible. La communication et la diffusion sont des outils indispensables. Nous devons faire connaître nos actions dans nos différents lieux d'interventions. Pour que les personnes se sentent concernées, nous devons être précises avec nos visuels et les adapter aux jeunes grâce à des pictogrammes, dessins, mots clefs. Beaucoup de personnes pensent encore que le Planning Familial est destiné uniquement aux jeunes filles en demande de contraception et/ou d'avortement. Il faut casser ces présupposées en insistant par nos moyens de communication sur l'accueil inconditionnel et notamment pour les personnes LGBTQIA+. C'est aux partenaires, élu.es, acteur.ice.s d'être relais. Nous devons être visibles dans les maisons de santé, les MJC, MFR, MECS, Mairie, Mission local, Maison de service, Pharmacies, les lieux fréquentés par les jeunes mais aussi par les adultes encadrant.e.s parents, formateur.ice.s, etc. Ainsi qu'avec la distribution de flyers, affichage d'affiches informatives sur nos permanences, et diffusion sur les panneaux pocket installés sur l'ensemble de la CCMDL. Le bouche à oreille fonctionne aussi très bien et est même privilégié dans le cadre de la santé sexuelle des mineur.e.s car les personnes viennent en confiance.

4.2. Internet et les réseaux sociaux : un enjeu crucial pour accéder aux jeunes en ruralité

Les jeunes LGBTQIA+ en ruralité sont souvent isolé.e.st, ont des difficultés de mobilités ou alors son dépendant.e.s de leurs parents. L'accès à des espaces pour discuter de la vie affective, relationnelle et sexuelle sont rares. Les représentations queers sont peu visibles. Il est nécessaire de développer des moyens pour y accéder. Aujourd'hui internet et les réseaux sociaux sont incontournables pour des actions auprès des jeunes et pour leur offrir des espaces d'écoute et de dialogue. Les CCF ont un rôle de veille et de référencement concernant les comptes accessibles aux personnes LGBTQIA+.

4.2.1. Présence pédagogique et relais sur internet

Certains animateur.ice.s de MJC avec qui nous travaillons sont « promeneur.euse.s du net ». Exerçant en Centre social, en foyer de jeunes travailleurs ou en maison des jeunes, la.le Promeneur.euse écoute, informe, accompagne, conseille et prévient. Et pour mieux accomplir sa mission, il entre en contact et crée des liens avec les jeunes sur les réseaux sociaux. Son but n'est jamais la surveillance, mais bien l'accompagnement des jeunes et la recherche de réponses à leurs interrogations. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, la.le Promeneur.euse est un.e professionnel.le présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Iel communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, la.le Promeneur.euse renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image. Une ressource essentielle pour orienter les jeunes vers nous, comme les personnes LGBTQIA+ souvent isolées et/ou qui n'osent pas venir nous rencontrer par peur de vivre encore des discriminations. Les promeneur.euse.s peuvent saisir les besoins des jeunes et ensuite les accompagner. Ce travail doit être renforcé. Mais nous n'avons pas la même facilité d'échanges selon la personne avec qui nous travaillons.

4.2.2. Le Planning Familial lance son tchat

Le Mouvement français du Planning Familial lance le 30 mars 2023 son tchat en ligne accessible depuis le site internet ivg-contraception-sexualite.org.

Cette traduction numérique du numéro vert national « Sexualités, Contraception, IVG » (0 800 08 11 11) assuré par le Planning Familial, est un nouvel outil pour répondre aux usages actuels. Le numéro vert national du PF existe depuis septembre 2015. C'est un numéro unique, anonyme. Sa création visait à réduire les difficultés d'accès à l'information et les inégalités dans la prévention et les parcours de soins, et permettre ainsi à chaque personne le plein exercice de

ses droits. Les jeunes ont plus de difficulté à téléphoner. L'outil interactif textuel via internet semble plus approprié aujourd'hui. Désormais il faut transmettre l'existence de ce tchat lors des séances d'EVARS, d'entretiens, à nos partenaires, sur nos moyens de communication papier et web. On peut imaginer que les minorités de genre et sexuelles pourraient se saisir de ces canaux. Il existe d'autres tchat comme celui du Collectif En avant toutes : « Comment on s'aime ».

4.2.3. Le DRSSA sur internet.

En octobre 2022 le Planning Familial du Rhône, crée son compte instagram. Il est alimenté, mis à jour, modéré par une équipe de salarié, bénévoles, membres du CA. C'est un support pour diffuser des informations, actualités, luttes et revendications et pour partager des contenus de compte alliés et inspirants ainsi que des communiqués. Le DRSSA n'est pas en mesure de créer et gérer son propre compte instagram, ni autres réseaux. Par manque de temps et compétences. Pourquoi ne pas profiter du compte du PF 69 en tant qu'antenne de celui-ci en ruralité. Il est nécessaire tout de même pour nous les salariées du dispositif de produire et transmettre nos informations sur nos permanences, nos actions ponctuelles et les moyens de nous contacter. Snapchat semble être le canal le plus adapté pour communiquer avec les jeunes. Le DRSSA pourrait mobiliser des jeunes pour l'aider à se familiariser avec cet outil et son utilisation.

4.3. Former les acteur.ice.s du territoire

4.3.1. Diversifier les sensibilisations

La sensibilisation à la MFR de Saint Lauret de Chamousset auprès de formateur.ice.s a permis d'expérimenter cette action. Aujourd'hui le souhait est de multiplier celle-ci à travers différents établissements. Nous avons été sollicitées par des MECS avec des particularités liées à leur public mais aussi à leur éducatrices. Sensibiliser les encadrant.e.s c'est les questionner sur leur posture, leur préjugés, stéréotypes, leur rôle dans la transmission et la perpétuations d'idées violentes et discriminantes. La MFR Val-de-Coise serait intéressée pour proposer à ses salariées une séance ainsi que des animateur.ice.s dans des MJC.

4.3.2. Continuer à se former

Le travail de CCF est continuellement en mouvement et évolution. Suite à la formation de CCF que j'ai suivie je souhaite continuer et approfondir des champs d'actions et compétences pour les mettre au profit de mon travail en ruralité avec et pour les jeunes LGBTQIA+.

Notamment en faisant la formation pour faire de la formation et accroître en compétences dans le cadre des sensibilisations pour professionnel.le.s. Le projet est de se faire former à

l'animation de groupe de parole pour en organiser en non mixité choisie dans les établissements où j'interviens. Va être organiser en 2024 , une formation sur les violences pour approfondir le travail de CCF dans l'accompagnement des personnes victimes de violences sexistes, sexuelles, LGBTphobes, institutionnelles, pédocriminelles, incestuelles. Je souhaiterais me faire former aux systèmes des drapeaux pour ma pratique mais aussi pour transmettre des outils aux professionnel.le.s encadrant.e.s. Le système des drapeaux a pour but d'aider les encadrant.e.s à évaluer les comportements sexuels des mineur.e.s et à y répondre auprès des jeunes.

4.4. Les luttes pour les droits de toutes et tous

L'environnement politique et sociale est hostile pour les droits et la visibilité des personnes LGBTQIA+ . Les actions et propos violents discriminants à l'égard des personnes LGBTQIA+ sont en hausses. L'attaque des TERFS et l'extrême droite face à la campagne « Au planning, les hommes aussi peuvent être enceints », les refus abusifs et discriminatoires de prise en charge de soins des personnes trans par la CPAM, les attaques des centre LGBTQIA+ comme à Tours, les Tags homophobes à l'entrée de la mairie découvert le matin de la pride rurale à saint Marin en haut. Et j'en passe.

Les jeunes que nous rencontrons vivent dans cette atmosphère sur-médiatisées qui attisent les violences des réfractaires et la peur des personnes concernées.

La lutte doit se renforcer. Le Planning Familial a particulièrement une place nécessaire car c'est une grande association nationale repérée en soutien aux personnes des minorités de genres et sexuelles.

4.4.1. Lutter pour le respect et l'application de la loi 2001

La loi de 2001 stipule : *“Une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène.”* (Art. L. 312-16.). Communiqué de presse du Planning Familial, Paris le 4 juillet 2021.

L'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle est un droit essentiel et humain permettant aux personnes de s'informer sur leurs droits, sur la santé sexuelle et de créer un espace d'échange dans le non-jugement sur les sexualités, les identités de genre, les relations affectives et l'égalité de genre.

Pour lutter contre les violences LGBTphobes, pour visibiliser les personnes minorisées et valoriser l'autodétermination des personnes, il faut appliquer la loi de 2001. Aujourd'hui celle-

ci n'est pas appliquée. Les interventions sont limitées aux classes de personnes âgées de 14 à 16 ans alors qu'elles devraient commencer dès la maternelle.

Suite à l'assignation en justice de l'état par SOS homophobie, Sidaction et la Planning Familial il faudra encore attendre et déployer des forces pour faire appliquer ces 3 séances d'EVARS en rédigeant des plaidoyers, visibiliser nos actions, diffuser des communiqués.

4.4.2. Lutter contre les discriminations LGBTQIA+ : Des outils au pouvoir d'agir

4.4.2.1. Auto-défense féministe

Nous avons proposé d'organiser à la MFR de Saint-Laurent de Chamousset des stages d'auto-défenses féministes en mixité choisie avec l'intervention de l'association lyonnaise Impact. L'autodéfense féministe est une méthode de prévention des violences qui vise à déconstruire les peurs, à développer la conscience de soi et des mécanismes de domination, ainsi qu'à développer des stratégies pour éviter les confrontations physiques. Elle s'inscrit dans une démarche d'empowerment, visant à retrouver et développer ses capacités d'agir et à augmenter ses possibilités de choix. L'autodéfense féministe cherche à être accessible à toutes les femmes, adolescentes et minorités de genre, sans distinction d'âge, de poids, de taille, de condition physique, d'origine, de religion ou d'orientation sexuelle.

Il existe différents courants au sein de l'autodéfense féministe, mais tous partagent l'objectif commun de développer l'autonomie, la liberté et la confiance en soi de chaque individu. Les stages proposés se déroulent en non mixité choisie, c'est-à-dire en réunissant des personnes partageant certains traits sociaux, afin de créer un espace de parole et d'échange sur leur vécu des violences et de construire ensemble des stratégies pour y faire face. La non mixité choisie est un outil politique de lutte contre les discriminations et s'inscrit dans une démarche d'empowerment. L'empowerment permet d'acquérir des capacités d'action personnelles et collectives, et vise à susciter un changement social. Les inégalités de genre, de race, de classe, etc., sont considérées comme relevant de l'organisation sociale et sont perçues comme un système. En situation de mixité, les rapports de domination sociale et les discriminations sont reproduits, et les espaces de non-mixité choisie sont proposés comme une réponse à cela.

4.4.2.2. Utilisation d'outils spécifiques

Il me paraît nécessaire de diversifier les outils utilisés lors des séances d'EVARS et sur les stands. Pouvoir valoriser les échanges de pratiques entre différentes AD et animateur.ice.s. Faire de la veille d'outils. Le centre de documentation du Planning Familial a mis à disposition une outilsthèque qui donne accès à des outils et leurs méthodes d'utilisation. Ainsi que des rendez-

vous appeler « Fais tourner tes outils » en visio sur inscription permettant la présentation et l'échange d'outils. La séance du 6 juin 2023 abordait les thèmes des orientations sexuelles et identités de genre.

4.4.2.3. Théâtre forum

Proposer du théâtre forum pour les jeunes me semble une perspective appropriée pour parler des violences, des droits des personnes LGBTQIA+. Se mettre en scène est à mon avis impactant pour conscientiser une situation, la faire sienne tout en ayant un pouvoir d'agir, et pouvoir agir collectivement. C'est visibiliser des situations que certaines personnes n'ont jamais vécues.

Le théâtre forum est un théâtre interactif qui utilise le jeu théâtral pour susciter la parole et la réflexion autour d'un thème spécifique. Le contenu du spectacle est préalablement défini et détaillé en collaboration entre le partenaire et le responsable du projet. Initialement, les comédien.ne.s interprètent plusieurs courtes scènes qui mettent en scène des situations quotidiennes pouvant être perçues comme conflictuelles ou bloquées. Ensuite, ces scènes sont rejouées autant de fois que nécessaire, permettant ainsi au public de prendre la place d'un personnage existant sur scène ou d'en créer un nouveau, afin de tenter d'arriver à une résolution plus satisfaisante. En face des acteurs et confronté à la scène initiale, le « spect-Acteur » doit essayer d'explorer des alternatives possibles aux difficultés rencontrées. La représentation est sous la responsabilité de la salle.

4.4.2.4. Intervention de travailleur.euse.s pair.e.s

Le DRSSA continue à maintenir des liens étroits avec les associations de santé communautaire. Envisager de travailler avec des personnes concernées, des travailleur.euse.s pair.e.s qui interviendraient au sein des classes pour partager leur expérience me semble primordiale. Il est nécessaire de valoriser la parole des personnes concernées et visibiliser leur vécu. Rencontrer des personnes concernées amènerait à développer le sentiment d'empathie, d'ouverture, de reconnaissance.

Il pourrait être envisageable de faire intervenir des travailleur.euse.s pair.e.s dans le cadre de groupe de parole en non mixité et organiser des moments d'échanges autour d'expériences, de craintes, de récits de violences. Ce serait des temps pour ouvrir la parole collectivement, sortir de l'isolement, « du placard ». Les groupes de parole offrent une plateforme où chaque participant.e peut partager son vécu, exprimer ses émotions, ses expériences et ses défis uniques. Ils permettent de rompre l'isolement souvent ressenti par les personnes LGBTQIA+

en raison des discriminations et des préjugés auxquels iels sont confrontées. Dans ces groupes, les mécanismes d'auto-acceptation, de résilience et d'empowerment sont encouragés, afin d'aider les participants à développer une compréhension approfondie de leur identité et à renforcer leur confiance en eux. De plus, ces espaces favorisent la solidarité et l'établissement de liens de soutien mutuel, offrant ainsi un sentiment d'appartenance et de communauté. En partageant des informations sur les droits LGBTQIA+ et en fournissant des ressources, ces groupes aident les participants.e. à mieux connaître leurs droits et à s'engager activement dans la promotion de l'égalité et de la justice pour la communauté LGBTQIA+. Tout cela contribue à créer un environnement sécurisé et inclusif, où les personnes LGBTQIA+ peuvent s'épanouir, s'exprimer librement et trouver le soutien nécessaire pour surmonter les obstacles auxquels iels sont confrontées.

Conclusion

Cet écrit professionnel de fin de formation de CCF questionne l'apport et l'approche du métier de CCF et ses missions pour faciliter l'accès à la santé sexuelle des jeunes LGBTQIA+ en ruralité. En effet les spécificités de la campagne apportent certains freins comme la mobilité des personnes mineures, les déserts médicaux et sociaux, le manque d'anonymat, d'espace ressources « safe », de visibilité de personnes concernées. Certains espaces et personnes peuvent être hostiles et discriminant.e.s. Mais ça peut-être aussi un terrain des possibles avec de la solidarité, des initiatives, comme la marche des fiertés, le développement et l'essor d'associations et collectifs qui s'investissent pour et avec les personnes LGBTQIA+. Dans cet écrit j'ai pu mettre en lien les préconisations en santé sexuelle du gouvernement en parallèle du constat affligeant de SOS Homophobie de la montée des propos et comportement LGBTQIA+ avec le référentiel d'activités et compétences du métier de CCF. Après avoir présenté le Planning Familial du Rhône et son Dispositif itinérant dans l'ouest lyonnais, j'ai réalisé un état des lieux du territoire, ses spécificités et ses acteur.ices. En faisant un focus sur les études et actions portées vers le public des minorités de genre et sexuelles. A travers une approche réflexive sur la posture, les activités, projets et initiatives de ma pratique personnelle en tant qu'animatrice de prévention sur le DRSSA, j'ai pu faire le constat des différents leviers du métier de CCF mais aussi des freins rencontrés pour améliorer l'accompagnement et le soutien des personnes LGBTQIA+ mineures rencontrées. Enfin j'ai défini des perspectives pour améliorer mon approche et continuer à développer le dispositif en ruralité. Mon travail est de lutter à travers les missions de CCF contre les violences auprès des personnes minorisées particulièrement précarisées, exclues de différents espaces, en dehors des parcours de soin, marginalisées, stigmatisées et invisibilisées. En tant qu'alliée je souhaite investir ce travail en collaboration, en équipe. J'ai un rôle à jouer dans la transmission et dans la possibilité de l'autodétermination de chacun.e et accéder à ses droits en toute légitimité tout au long de sa vie.

Définitions

Agentivité : La traduction du terme *agency*, celui-ci désigne tout à la fois « les dispositions à l'action et les capacités à l'action » ainsi que « les capacités d'agir dans une situation donnée » ou encore « l'action qui émane de la volonté de l'individu ». C'est le pouvoir d'agir des personnes.

Bicatégorisation : Concept utilisé en sciences sociales pour désigner la catégorisation de l'identité de genre en deux et uniquement deux formes distinctes et complémentaires : masculin et féminin. C'est la création sociale de deux groupes distincts et hiérarchisés, une séparation qui prétend refléter une division biologique. Cette vision invisibilise les multiplicités d'identités de genre, comme la non-binarité.

Cissexisme et Cisgenrisme: Préjugé selon lequel toute personne est, ou devrait être, cisgenre et que le fait d'être cisgenre est supérieur ou préférable au fait d'être transgenre.

Empowerment : Désigne la capacité d'une personne, d'un groupe ou d'une entité à prendre le contrôle sur des événements extérieurs qui le ou la touche. Autrement dit, c'est sa faculté à prendre le pouvoir sur des situations subies.

Hétéronormativité, hétérocentrisme : L'ensemble des normes qui font apparaître l'hétérosexualité comme cohérente, naturelle et privilégiée. Elle implique la présomption que toute personne est hétérosexuelle et la considération que l'hétérosexualité est idéale et supérieure à toute autre orientation sexuelle. L'hétéronormativité inclut également le fait de privilégier une norme d'expression des genres binaire qui définit ou impose les conditions requises pour être accepté·e ou identifié·e en tant qu'homme ou femme.

Intersectionnalité : Notion employée en sociologie et en réflexion politique, qui désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, domination ou de discrimination dans une société.

Minorité de genre et sexuelle : Personnes minorisées en raison d'orientations sexuelles, d'identités ou d'expressions de genre non conformes à un système hétéronormatif sur la sexualité et le genre, et donc exposées à la stigmatisation et aux discriminations. Elle désigne couramment les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, transgenres, non-binaires.

Patriarcat : Concept pour désigner une forme d'organisation sociale et juridique d'oppression fondée sur la détention de l'autorité par les hommes, à l'exclusion explicite des femmes et minorités de genre et sexuelles.

Bibliographie

Articles

ARNAUD Marion, Gabrielle Richard, *Hétéro l'école*, Remue-Ménage ed., *Les ruralités face aux discriminations*, Les cahiers de la LCD, L'Harmattan, 2023/3, n°14, p. 140 à 146.

BOULIERAC Laura, LEFEVRE Dominique, VACQUIER Romain, Lesbiennes invisibles, Sortir de l'isolement les femmes âgées par l'habitat partagé entre lesbiennes et féministes en milieu rural, Vieilles et citoyennes, Le vieillissement n'est pas neutre, Pour, GREP, 2022/1, n°242, p.185 à 194.

CLAIR Isabelle, Le, pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel, *Jeunesse & sexualité : expériences, espaces, représentations*, Agor Débats/Jeunesses 2012/2, n°60, p.

COQUARD Benoît, Faire partie de la bande, Le groupe d'amis comme instance de légitimation d'une masculinité populaire et rurale, *La production quotidienne du genre en milieu populaire*, Belin « Genèses », 2018/2, n°111, p. 50 à 69.67 à 78.

DUBOIS-ORLANDI Valérie, Jeunes invisibles des zones rurales : quand la prévention spécialisée reste un dispositif pertinent pour « aller vers » eux, *L'intervention sociale en milieu rural, Des approches, des moyens et des méthodes spécifiques*, Vie sociale, n°22, 2018, p.85 à 102.

GIRAUD Colin, Les campagnes à l'heure des LGBT+, *Les campagnes sont de retour, Qualité de vies, écologie, innovation...*, Les dossiers d'alternatives économiques, 2018/6, n°16, p. 30.

GIRAUD Coline ; PAUGAM Serge, LGBT+ : Une transformation profonde de la société ? *50 questions de sociologie*, Presses Universitaires de France « Hors collection », 2020, chap. 34, p.337 à 345.

MARTINEAU Lorette, BEAUVAIS Sandy, Tarn-et-Garonne : un bus du Planning Familial pour informer sur la sexualité, *Santé sexuelle à quels professionnels s'adresser ?*, La Santé en action, Prévention/Promotion/Education, 2013, n° 423, p.33 à 34.

MRJC, Genre et sexualité en rural : libérons la parole ! Transrural initiatives, 2020/4, n°479, p.40.

MRJC, Mouvement rural de jeunesse chrétienne, Les fabriques du monde rural. Les jeunes au cœur du développement des territoires ruraux ! *L'intervention sociale en milieu rural, Des approches, des moyens et des méthodes spécifiques ?* Vie sociale, 2018/2, n°22, p.79 à 84.

PARISSE Jordan, PORTE Emmanuel, Les démarches d'« aller vers » dans le travail social : une mise en perspective, *Des liens et des lieux : l'« aller-vers » en pratique*, Cahiers de l'action, 2022/2, n°59, p. 9 à 16.

RICHARD Gabrielle, REVERSE Clément, La vulnérabilité scolaire des jeunes LGBTQI en France, Penser la marginalisation accrue des élèves trans, non binaire et intersexes, *Parcours de jeunes en institutions*, Agora Débats/Jeunesses, 2022/2, N°91, p.21 à 35.

Mémoires

CHENUET Paul, Minorités de genre et sexuelles en milieu rural-Parcours de vie à l'épreuve de l'hétéronorme, Master 2 Etudes sur le Genre, Université de Vincennes, Paris 8, 2021, p.201.

DE LIEVRE Achile, Les jeunes de 11 à 25 ans des Monts du lyonnais au travers de leurs mobilités : Une quête de l'autonomie sur un territoire dépendant de la voiture et engagé dans une dynamique de transition énergétique, Master : Développement Rural. Université Lyon 2, 2021, p.99.

DUVIGNAU Bénédicte, L'accès aux droits en santé sexuelle en milieu rural, Interroger la pertinence de l'unité mobile Planning Familial comme outil CCF en terre Cévenole Gardoise, Formation Conseil Conjugal et Familial, Planning Familial 34, 2021, p. 75.

Rapports

DRESS-Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ?, France, Les dossiers de la DRESS, n°17, 2017.

Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais-Aider les jeunes LGBTQI+ avec bienveillance, *L'Ecole d'été sur les jeunes LGBTQI+*, Guide pratique d'intervention, 2021.

Ifop-Observatoire des LGBTphobies-France-Rapport d'étude pour la Fondation Jasmin Roy Sophie Desmarais-Fondation Jean Jaurés, DILCRAH, 2019.

MRJC-Genre et sexualité en milieu rural, Territoire des Monts de Lyonnais, MRJC Rhône et Loire, 2021.

SOShomophobie, Rapports sur les LGBTIphobies, Lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie, la transphobie et l'intersexophobie, 2023, 174 p.

Livres

ALISON Mika, Vivre sa transidentité à l'école, Parcours et point de vue d'une Transeignante, Double Ponctuation, Collection Deux Points, 2022/6, 150 p.

ALLESSANDRIN Arnaud, DAGORN Johanna, Discriminations dans la ville, Sexismes, racismes et LGBTphobies dans l'espace public, Collection « Point d'interrogation », Edit. Double Ponctuation, 2023/2, 130 p.

AMSELLEM-MAINGUY Yaëlle, Les filles du coin, Vivre et grandir en milieu rural, Académique, Presses de Sciences Po, 2021, 264 p.

BEAUBATIE Emmanuel, Transfuges de sexe, Passer les frontières du genre, La Découverte, 2021/5, 192 p.

BLIGNY Elisa, Mon ado change de genre, LA Boîte à pandore, 2020/6, 145 p.

DURAND Elodie, Transitions-Journal d'Anne Marbot, Mirages, 2021/4, 176 p.

ERIBON Didier, Retour à Reims, Fayard, 2009, 252 p.

FONT Elodie, MAUREL Carole, Coming in, Payot Graphic, 2021/9, 144 p.

LAURIER The Fox, Reconnaîtans, Editions Lapin, 2021/10, 256 p.

LOUIS Edouard, En finir avec Eddy Bellegueule, Cadre rouge, Editions du Seuil, 2014, 220 p.

MANELLI Florent, 40 LGBT+ qui ont changé le monde, Editions Lapin, 2019/6, 224 p.

MOON Alison, DIAMOND KD, BA.B.A. du sexe entre meufs et personnes queer, Editions Goater, Collection Genre et sexualité, 2020/6, 320 p.

POCHEP, SILVER, Projet 17 mai, Tome 2 contre les LGBTphobies !, Editions Des ailes su un tracteur, 2015/6, 112 p.

SENAC Réjane, Radicales et fluides, Les mobilisations contemporaines, Presses de Sciences Po, Collection Essai, 2021/10, 290 p.

SERANO Julia, Manifeste d'une femme trans et autres textes, Cambourakis, Collection Sorcières, 2020/1, 208 p.

TALES Séverine, Chroniques décalées d'une famille ordinaire et vice versa, Payot Graphic, 2022/5, 144 p.

TINCELIN Adel, On a que deux vies, Journal d'un transboy, Cambourakis, 2019/5, 123 p.

TODD Matthew, PRIDE-L'histoire du mouvement LGBTQ pour l'égalité, Grund, 2019/10, 192 p.

ZUCKERBERG J.R., G Mady, Guide de poches des identités Queer & trans, Hors Collection (Glénat BD), 2020/7, 112 p.

Podcasts

PSST, Homosexualité et ruralité, Unique en mon genre, 2019/11, <https://www.uniqueenmongenre.fr/video/homosexualite-et-ruralite/>

Planning Familial 46, LGBTQIA+ en milieu rural, *1h avec les Planning*, Arte Radio, Décibels Fm, 2021, <https://audioblog.artradio.com/blog/180097/podcast/180140/lgbtqia-en-milieu-rural>

PEAUDECERF Aziliz, Où sont les queers à la campagne ?, *L'actu des luttes*, Radio parleur, 2021/6, <https://radioparleur.net/2021/06/28/dans-nos-campagnes-ou-sont-les-ruralite-queer/>

Sites Web

Unique en mon genre, Témoignere et comprendre les questions de genre et sexualité en milieu rural, <https://www.uniqueenmongenre.fr/>

Articles en ligne

LECERF MAULPOIX Cy, Elèves trans : la circulaire dont Blanquer ne voulait pas, Mediapart, 2021/11, <https://www.mediapart.fr/journal/france/021121/elevés-trans-la-circulaire-dont-blanquer-ne-voulait-pas>

Films, Documentaires

LIFSHITZ Sébastien, Petite Fille, Documentaire, AGAT Films & Cie, France, 2020, 83 min.

PERIOT Jean-Gabriel, retour à Reims (Fragments), Les films de Pierre ; France, 2021, 83 min.

SCIAMMA Céline, Tomboy, Hold Up Films, Arte France Cinéma, France, 2011, 84min.

Brochures

Acceptess-t, Œstrogènes et automédication on s'en parle ?, 2022/11, 37 p.

Chrysalide, Accompagner les élèves trans à l'école, Guide pratique à l'usage du personnel enseignant er encadrant, n°11, 2022/12, 47 p.

Cosmose, Fondation Agnodice, La sexualité au plur-IELS, Guide de santé sexuelle à l'usage des jeunes trans et non binaires, 26 p.

ENIPSE, Tomber la Culotte ! S'amuser, s'affirmer et prendre soin de soi, 2019/1, n°2, 39 p.

Fédération des centres et associations LGBTI+, Vie sexuelle et transidentité, Comprendre, accompagner, s'épanouir, 2021, 52 p.

Le Collectif Nta Rajel, Identités LGBTQIA+ & Islam, 2022, 5 p.

Le Collectif des Raciné.e.s, Hbiba Hloua, 2023, 16 p.

Le Planning Familial 62, Transidentités : compilation de ressources pour les professionnel-le-s, les proches et les personnes concernées, 2022/12, 6 p.

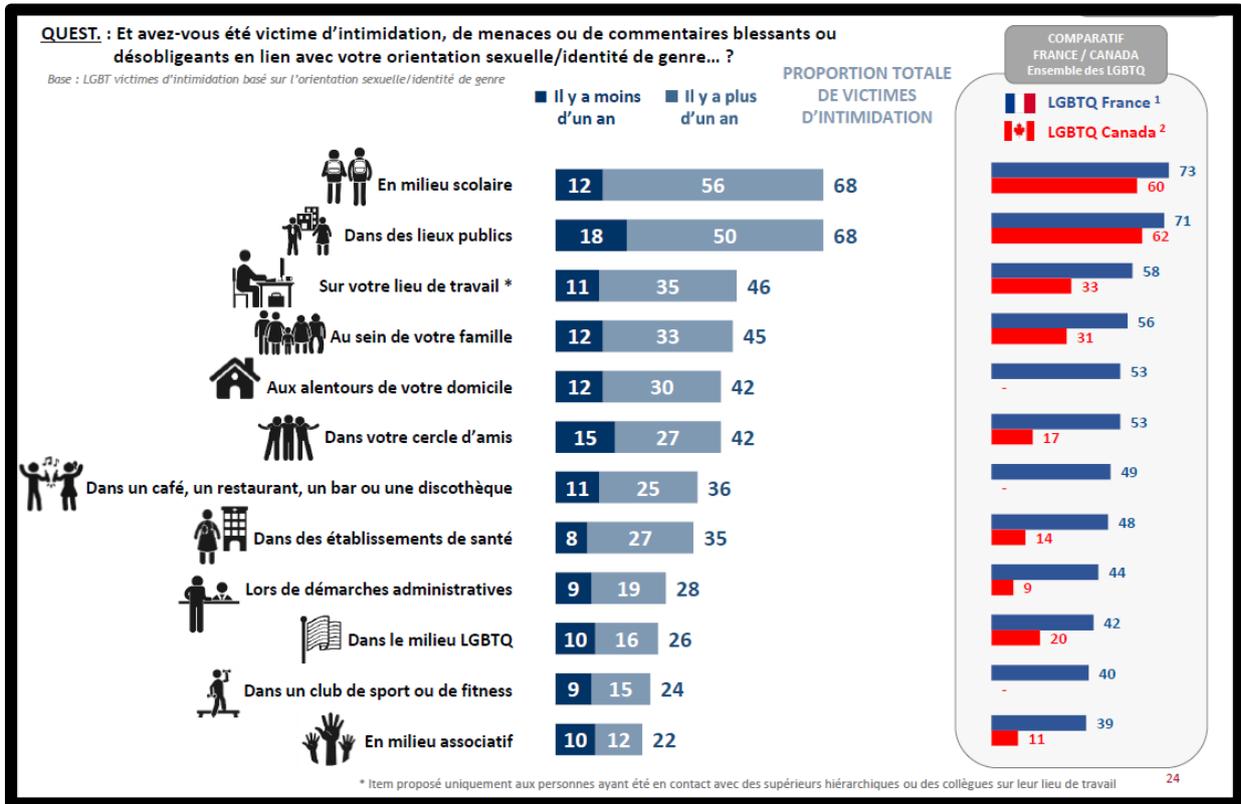
Le Planning Familial-Confédération Nationale-MFPF, Lexique, La feuille de route « Agir avec les personnes LGBTQI+ », 2021/6, 16 p.

MOUNIER Léo, HASSANI Violette, LARDE Basile, MALHERBE Enola, Les transidentité en milieu scolaire, Maison pour l'égalité Femmes-Hommes, 28 p.

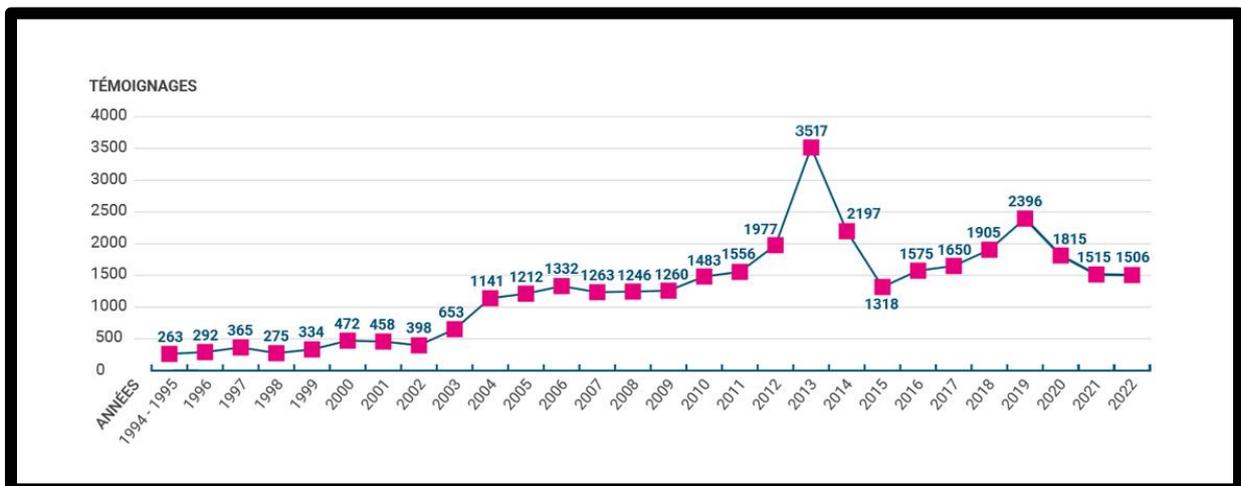
OUTrans, Qu'est-ce que la transidentité ? 2022/11.

SOShomophobie, Sur le bout des lèvres, Petit manuel des infections sexuellement transmissibles entre personnes ayant une vulve, 2020, 40 p.

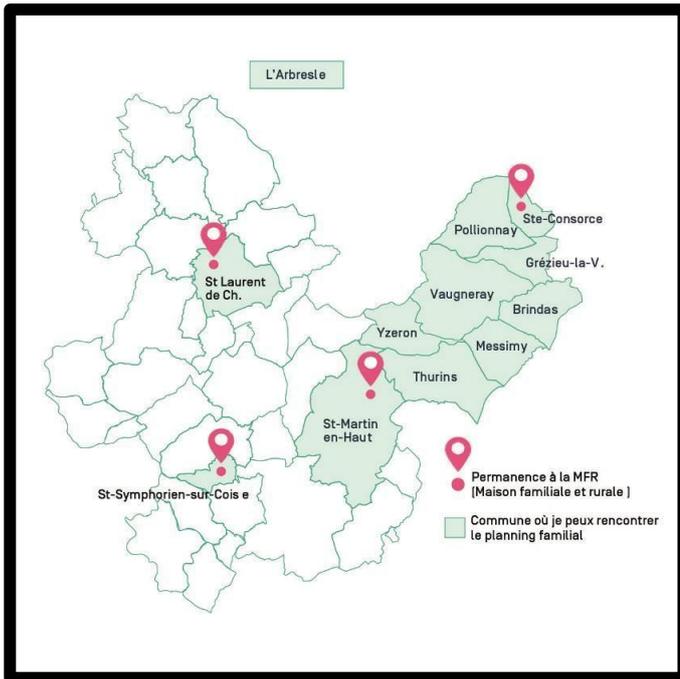
Annexes



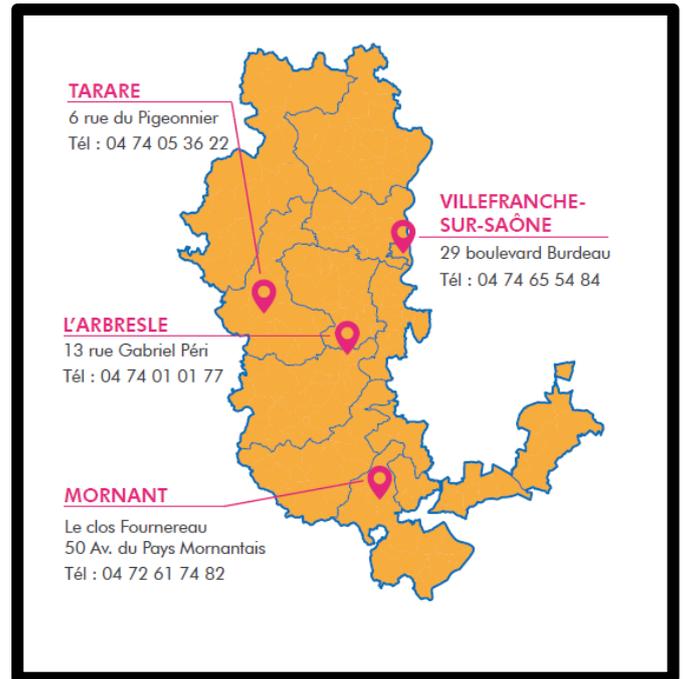
Annexe 1. Ifop-Observatoires des LGBTphobies-Etats des lieux 2019-Les lieux d'exposition à des actes d'intimidation, de menaces ou de commentaires blessants



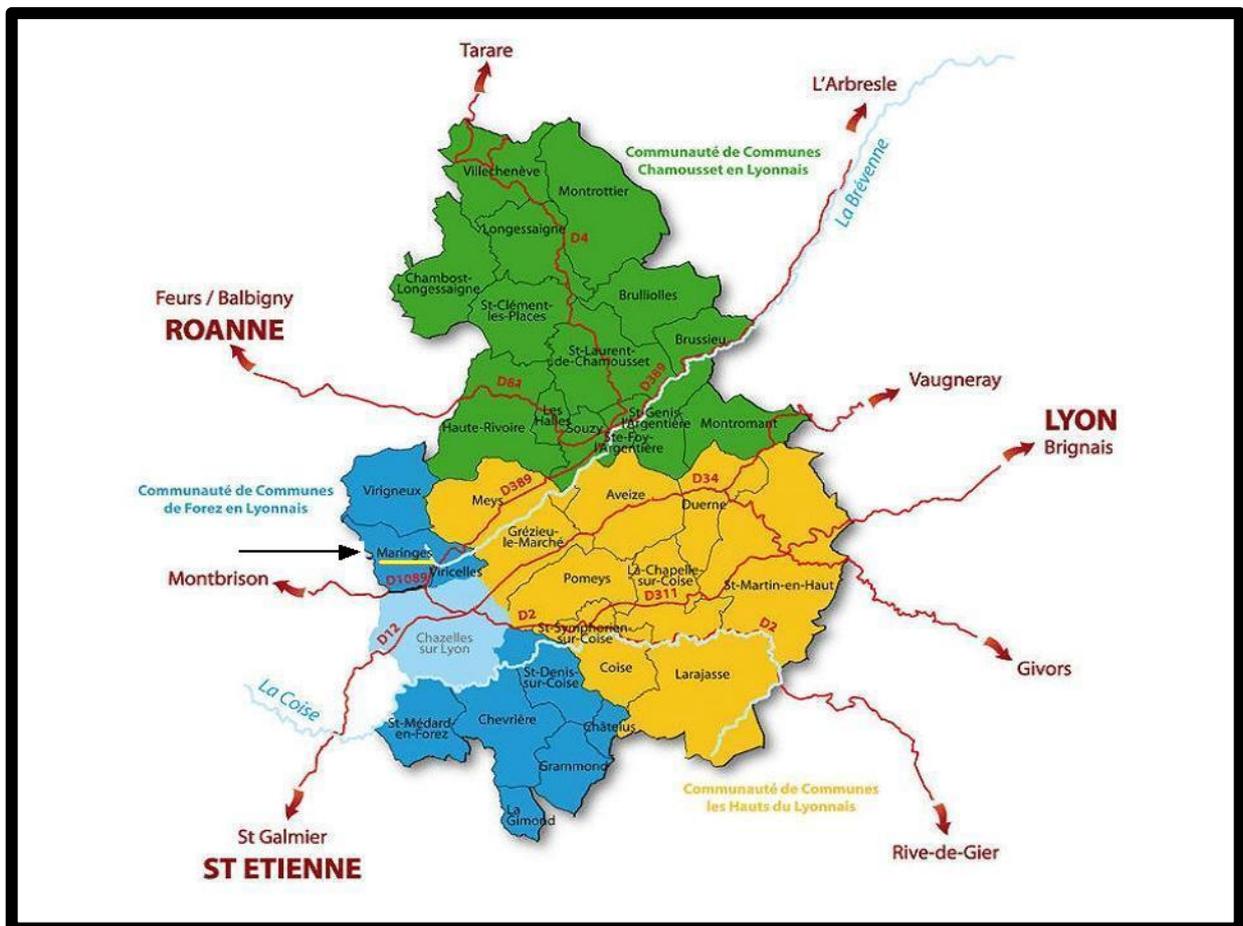
Annexe 2. SOS Homophobie – Rapport LGBTIphobies de 2023 – Graphique de l'évolution du nombre de témoignages via des dispositifs d'écoute et de soutien aux victimes de LGBTIphobies.



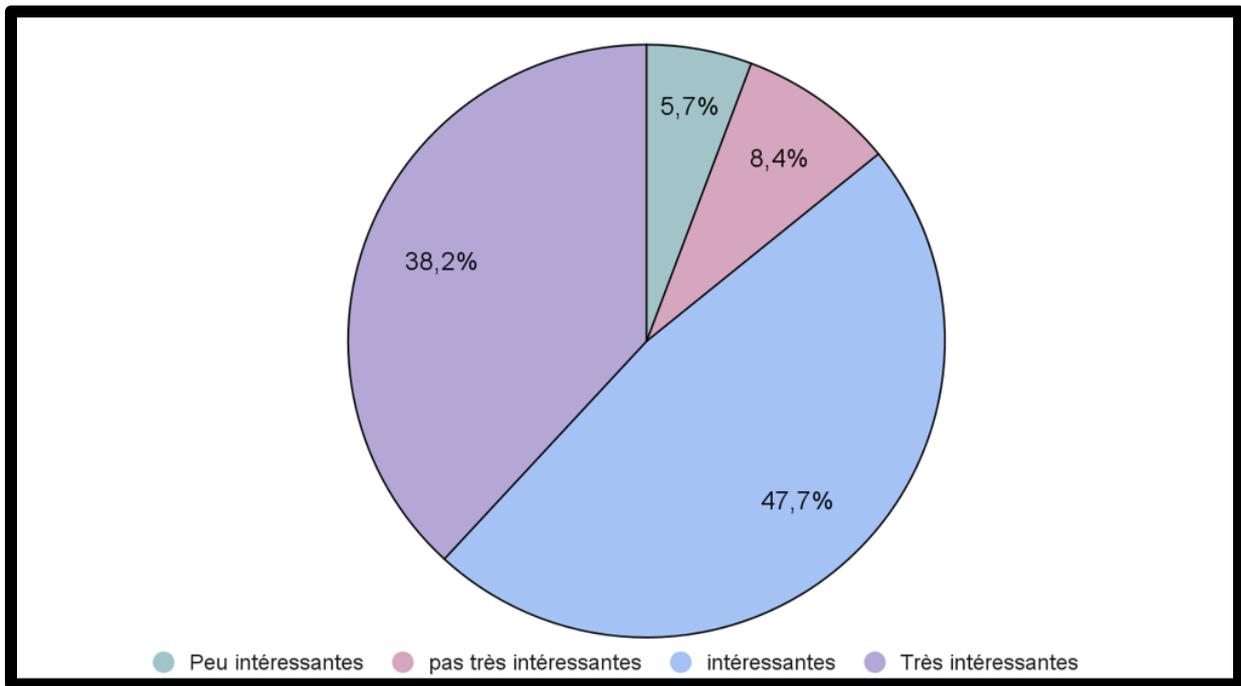
Annexe 3. Carte des interventions du Planning Familial sur les territoires de l'Ouest Lyonnais



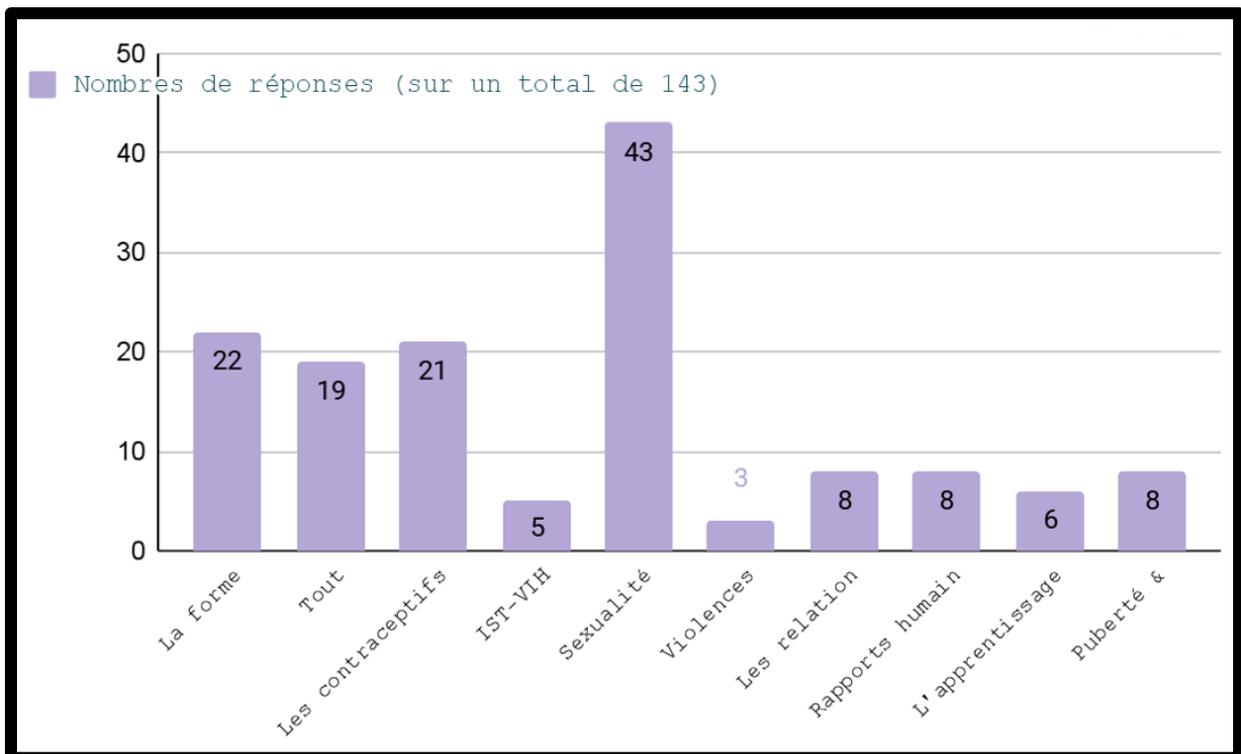
Annexe 4. Carte des CPEF du Rhône dans l'Ouest Lyonnais



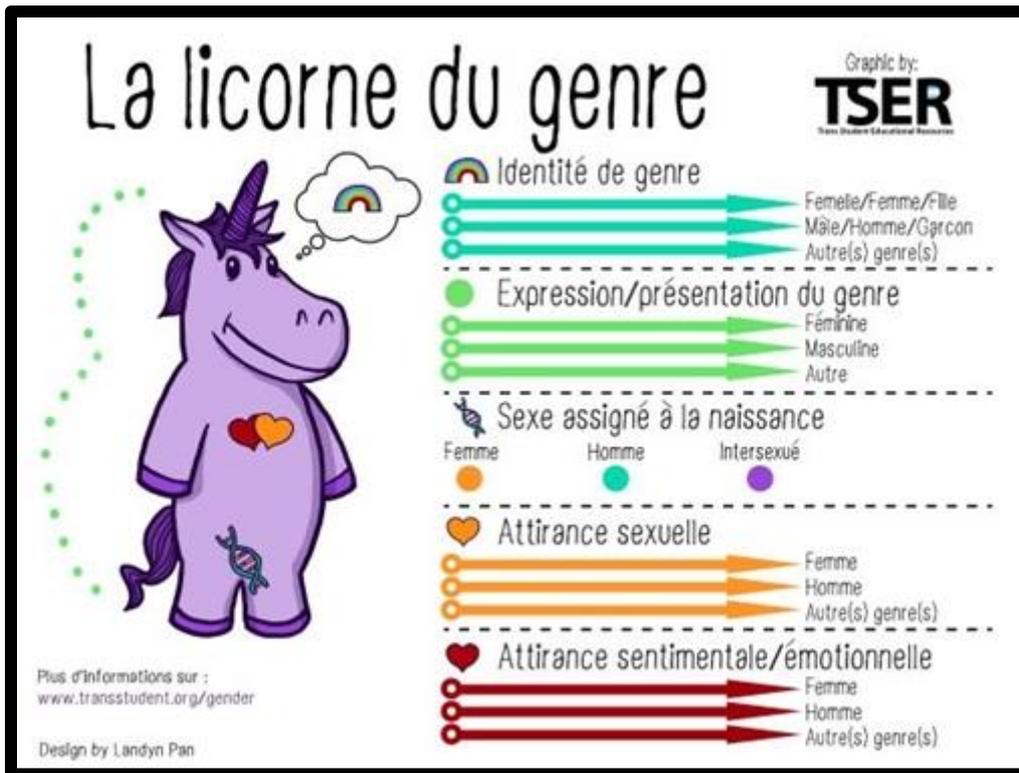
Annexe 5. Carte des Monts du lyonnais



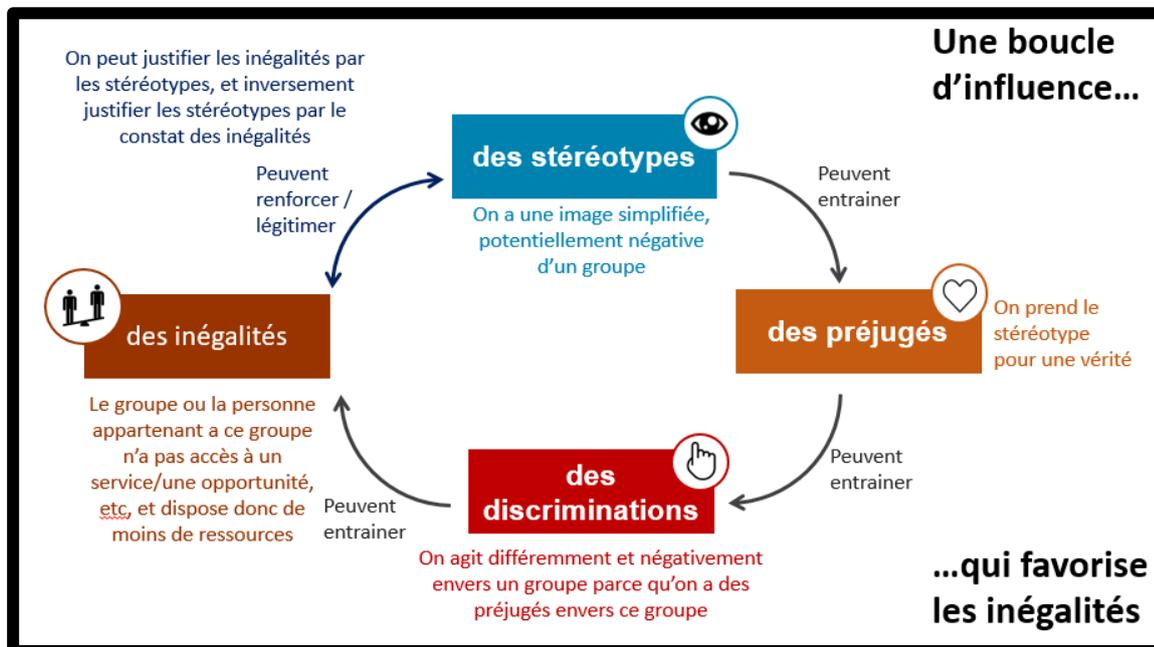
Annexe 6. Bilan évaluation des jeunes rencontré.e.s sur le DRSSA en MFR sur 2022



Annexe 7. Graphique des thèmes qui aurait aimé être abordé lors des séances d'EVARS dans une MFR du DRSSA en 2022.



Annexe 8. La licorne du genre – Outils utilisé lors de séances d’EVARS et Sensibilisation auprès des professionnelles de MFR.



Annexe 9. La Boucle des discriminations - Outils utilisé lors de séances d’EVARS et Sensibilisation auprès des professionnelles de MFR.

le planning familial 69
Dispositif Ressources Santé Sexualités Ado

Antenne Coteaux et Monts du Lyonnais
9 rue Vaganay 69850 St-Martin-en-Haut

RETROUVEZ DES CONSEILLÈRES CONJUGALES ET FAMILIALES ET UNE ANIMATRICE DE PRÉVENTION :

Marion MARTHOURET 06.41.31.71.36
marion.marthouret@planningfamilial69.fr

Elise SALZEMANN 06.41.32.56.44
elise.salzemann@planningfamilial69.fr

Marion DONNOT 06.41.88.57.36
marion.donnot@planningfamilial69.fr

Retrouvez toutes nos actualités sur notre page Facebook : Planning Familial 69 ouest lyonnais

Une question ? Un doute ?
Sexualités, contraception, IVG
0 800 08 11 11 Service et appel anonymes et gratuits

Partenaires : ARS, DRDFE, CCMML, CCVL, Fédération des MFR (69)

2021

POUR LES JEUNES DE 12 À 26 ANS

J'aimerais prendre la pilule d'urgence

Je me sens attiré-e par quelqu'un.e du même sexe que moi

Je veux prendre une contraception

J'ai eu un rapport hier, le préservatif a craqué, que dois-je faire ?

J'ai des problèmes dans ma famille, j'aimerais en parler

Je me pose des questions sur les relations amoureuses

Je pense que je suis trans

Je suis en situation de handicap et j'aimerais parler de ma vie affective et sexuelle

Je souhaite des informations pour interrompre ma grossesse

J'ai besoin de faire un test urinaire de grossesse

le planning familial 69

CÔTEAUX ET MONTS DU LYONNAIS

Annexe 10. Flyer du DRSSA

A quoi peuvent servir ces gants ?

Mettre plus à l'aise
Fluidifier les rapports sexuels
Eviter le peau-à-peau
Rendre sexy

Ils protègent des Infections sexuellement transmissibles (IST)

Pour le sexe avec des doigts ou la main (fisting)

Pour protéger son dicklit *

* Chacun est, sous l'effet des hormones, passé à l'étape de son sexe

Pour le sexe avec la bouche (cunnilingus ou anulingus)
Ces gants peuvent servir de préservatif de bouche

Fabriquer son préservatif de bouche / protéger dicklit :

1. Découper le bord au niveau des doigts

2. Décoller le bord entre le majeur et le doigt

3. Protéger votre dicklit

Un préservatif de bouche

Annexe 11. A quoi peuvent servir ses gants- Planning Familial 62 - 2019

LES TRANSIDENTITÉS en milieu scolaire

MAISON POUR L'ÉGALITÉ FEMMES & HOMMES

le planning familial 38

RITA

PHARYSALIDE

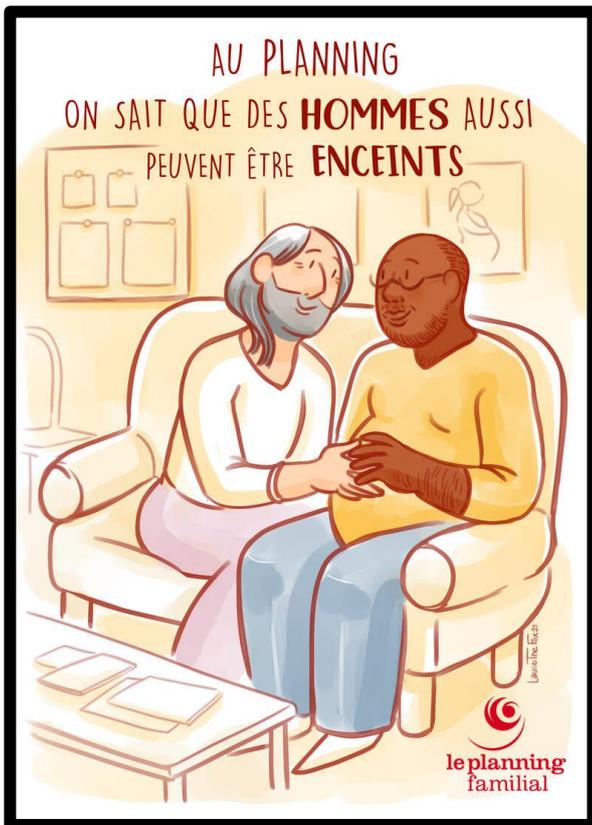
Annexe 12. Couverture Les transidentités en milieu scolaire



Annexe 13. Couverture La sexualité au plur-IELS-Fondation Agnodicé



Annexe 14. Sur le bout des lèvres – SOS Homophobie



Annexe 15. Campagne Planning Familial - Illustration Laurier The Fox



Annexe 16. Campagne Planning Familial 62 - Illustration Silver

Résumé 4^{ème} de couverture :

Cet écrit vient questionner en quoi les missions des CCF du DRSSA, antenne itinérante du Planning Familial du Rhône dans les Monts du lyonnais, permettent de favoriser l'accès à la santé sexuelle des minorités de genres et sexuelles du territoire. Avec l'appui de l'expérience de terrain en tant qu'animatrice de prévention et le compte-rendu des acteur.ices du territoire, une estimation des besoins des personnes concernées a été mise en lumière. Les missions de CCF répondent aux préconisations gouvernementales et à celle de l'OMS tout en répondant à un besoin urgent face au constat d'une augmentation des comportements Lgbtphobes. Intervenir auprès des jeunes dans le cadre de séance d'EVARS, assurer des permanences sans rdv, confidentielles dans les lieux de vie des adolescent.e.s, peut favoriser l'accès des personnes mineures LGBTQIA+ sur les Monts du lyonnais. Pour rendre accessible et visible les actions du DRSSA, les CCF doivent entretenir des relations partenariales avec les acteur.ices du territoire et en développer de nouvelles. Le Planning Familial du Rhône porte des plaidoyers pour lutter pour les droits des personnes LGBTQIA+. Pour faire évoluer le dispositif au profit des adolescent.e.s queers, différentes perspectives sont à considérer. Comme développer la démarche de « l'aller-vers » pour les personnes isolées. Ainsi que la création d'un réseau de partenaires formé.e.s à l'accueil des personnes LGBTQIA+. Maintenir les actions d'information, d'écoute et d'orientation en renforçant la présence du DRSSA sur le territoire mais aussi sur les réseaux sociaux.

Mots clefs : ruralité / EVARS / permanences/adolescent.e.s minorisé.e.s / autodétermination / santé sexuelle/ LBTQIA+ / discriminations / CCF / sensibilisation